

Rueil INFOS

Le magazine municipal d'information de Rueil-Malmaison

n°353 - janvier 2018

MEILLEURS VOËUX



8 Le budget 2018

12 La semaine de 4 jours à l'école

15 Stationnement : nouvelles règles

SOMMAIRE



MA VILLE

MA VIE À RUEIL

Rueil ^{INFOS}

n° 353

LE MAGAZINE MUNICIPAL D'INFORMATIONS DE RUEIL-MALMAISON - Hôtel de Ville: 13 bd Foch, 92501 Rueil-Malmaison Cedex - Tél.: 01 47 32 65 65
▪ Directeur de la publication: Patrick Ollier
▪ Codirecteur de la publication: Jean Christian Larrain
▪ Rédactrice en chef: A.-M. Conté
▪ Rédaction: M. Archimbaud, A.-M. Conté, M. Huby, Y. Simon
▪ Responsable secteur photo-vidéo: C. Mitchell
▪ Photos: P. Martinez, C. Soresto
▪ Conception, réalisation: **DPS les indés** //
▪ Imprimerie: Groupe Morault
▪ Régie publicitaire: C.M.P.: Les Espaces multi-services, 56 boulevard de Courcerin, Croissy-Beaubourg, 77435 Marne-la-Vallée Cedex 2 - Tél.: 01 64 62 26 00 - Fax: 01 64 62 28 49 - Dépôt légal: 1^{er} trimestre 2018. Imprimé sur du papier issu de forêts gérées durablement par une usine ISO 14001. Couverture: **DPS les indés** //

- 04** AGENDA
- 05** L'ÉDITO
- 06** ALBUM
- 08** DOSSIER FINANCES
Budget 2018 : encore plus d'économies sont nécessaires !
- 12** ÉDUCATION
Oui à la semaine de quatre jours !
- 15** STATIONNEMENT
Dépénalisation du stationnement, mode d'emploi
- 16** LES VŒUX DE VOS ÉLUS
- 17** CONSEIL MUNICIPAL
Le budget 2018, point par point
- 18** TRIBUNE DE LA MAJORITÉ
- 19** TRIBUNE DES GROUPES N'APPARTENANT PAS À LA MAJORITÉ

- 21** ÉVÈNEMENT
Le retour de l'orgue
- 23** ÉDUCATION
Henri-Dunant, un collège... comme les autres
- 25** INITIATIVE
Nouveau : une ressourcerie partagée !
- 26** EN BREF
- 33** SPORT
Toujours plus haut !
- 35** HISTOIRE
Histoire d'orgue
- 37** GENS D'ICI
- 38** CARNET

Retrouvez-nous
sur facebook et twitter





Soirée Jazz Boogie-Woggie & Blues Trio

L'Association Opéra Bel Canto vous convie à sa soirée Jazz. Au programme : Jean-Pierre Bertrand, fondateur des Nuits Jazz and Boogie piano au Petit Journal Montparnasse, Nicolas Sabato à la contrebasse et Claude Braud, un maître du saxophone ténor au swing harcelant et à l'énergie débordante. Une belle soirée musicale en perspective et à ne pas manquer en ce début d'année !

À noter : la soirée comprend un dîner « plancha » (salés-sucrés) et le concert.

Samedi 13 janvier à 20h

Novotel de Rueil, 21 avenue Edouard Belin

Tarifs : adhérent 44 €, non adhérent 49 €

Renseignements et réservations : par téléphone au 06 19 23 70 51 ou par e-mail :

lien1508@hotmail.com

www.envoeleslyriques.com

Marie Vassilieff, alias l'âme de Montparnasse

Dans le cadre des 2^{es} Nuits de Vert-Mont, ne manquez pas l'exposition inédite consacrée à Marie Vassilieff et réalisée en partenariat avec la Fondation Tuck. L'occasion de découvrir (ou redécouvrir) cette artiste peintre de talent dont l'atelier à Montparnasse fut le lieu de rencontre de l'avant-garde artistique parisienne. Peinture, poupées, créations art déco, dessins, masques..., cette rétrospective, la plus importante en Île-de-France consacrée à Marie Vassilieff, sera aussi pour vous l'occasion de visiter un lieu chargé d'histoire : le superbe château de Vert-Mont !

Jusqu'au 28 janvier

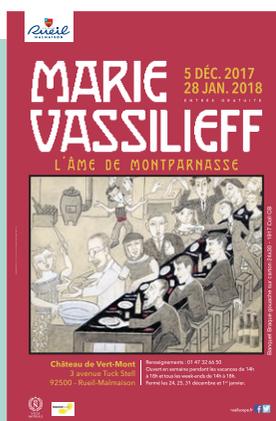
Ouvert tous les week-ends, de 14h à 18h - Entrée libre

Château de Vert-Mont : 2 avenue Tuck-Stell

Visites guidées (5 €) samedi 27 janvier et dimanche 28 janvier, à 15h et 16h30

Billetterie pour les visites guidées à partir du 26 septembre à la médiathèque

Renseignements : 01 47 14 54 54 ou 01 47 32 65 52



Les photos d'Olivier Dassault à l'Atelier Grognard



Annoncé dans les précédents numéros de Rueil Infos (lire Rueil infos de novembre, page 20), l'exposition consacrée au photographe Olivier Dassault est sans nul doute l'événement culturel de début d'année à ne manquer sous aucun prétexte. Cette rétrospective, baptisée «

Grand angle, du figuratif à l'abstraction », offre l'occasion de découvrir un artiste contemporain, qui sait capter la lumière et travailler ses photos comme de véritables tableaux de maîtres. Au total, pas moins d'une centaine de clichés, instantanés, uniques et intemporels, sont exposés. Parmi ces derniers, l'œuvre qui a servi d'affiche pour l'exposition et qui illustre le coup de cœur de l'artiste pour l'Atelier Grognard, lieu emblématique de la ville.

Jusqu'au 26 février
Ouvert tous les jours (sauf mardi), de 13h30 à 18h

Atelier Grognard : 6 avenue du Château-de-Malmaison

Tarif normal : 6 € - Tarif réduit : 4 € -

Gratuit pour les moins de 18 ans

Visite guidée tous les samedis à

15h sur réservation par téléphone

au 01 47 14 11 63 ou par

e-mail : expositions.ateliergrognard@mairie-rueilmalmaison.fr

Inspiration nippone à la Maison des arts et de l'image

La Maison des arts et de l'image vous invite à découvrir l'œuvre de la céramiste Mami Kanno et, en même temps, à faire un voyage au Japon. L'artiste, née à Tokyo, s'inspire à la fois de la culture japonaise traditionnelle et du Japon actuel pour créer des poteries en grès, en porcelaine et en raku... d'une magnifique simplicité aux formes pures et belles. Au programme également : une exposition photo de Gérard Percicot, une conférence-démonstration de manga proposée par l'association Contraste, des compositions d'ikebana réalisées par l'association Atelier d'art floral de Malmaison, sans oublier la traditionnelle cérémonie du thé en présence de Mami Kanno.



Exposition « Regard sur l'art du Japon, entre tradition et innovation »

Du 12 janvier au 4 février

Ouvert du lundi au vendredi, de 9h à 20h, et le samedi matin, de 9h à 12h - Entrée libre

Maison des arts et de l'image : 3 rue du Prince-Eugène

Renseignements : 01 55 47 14 80



En 2012, lors du premier Jubilé impérial, Jean d'Ormesson était venu au théâtre André-Malraux pour assister, en compagnie du maire et de Michèle Alliot-Marie, à la représentation de *La Conversation*, la pièce tirée du livre éponyme de l'académicien.

Je vous souhaite une belle année !

2018 déjà ! Dans ces premiers jours de l'année, je me réjouis toujours d'adresser à chacune et à chacun d'entre vous mes vœux les plus sincères de santé, de réussite et de bonheur... un « bonheur (...) qui est dans l'inattendu » comme aimait dire Jean d'Ormesson, ce grand homme qui vient à peine de nous quitter...

L'année qui s'achève, comme les deux précédentes, a été difficile sur le plan des finances locales à cause de nouvelles contraintes imposées par l'État malgré les promesses faites ! Mais nous pouvons être fiers d'avoir tenu les engagements que nous avons pris lors de la campagne électorale tout en respectant celui pris en 2014 de ne pas augmenter les taux d'imposition en 2017. D'ailleurs, vous recevrez bientôt un document retraçant notre parcours à mi-mandat. Je vous invite à venir en débattre avec nous lors des réunions publiques que nous allons organiser au cours des prochaines semaines.

Une année se termine, et une autre commence ! Malheureusement, sur le plan financier, la situation ne va pas s'améliorer pour autant. Nous serons à nouveau confrontés, comme toutes les grandes Villes, à la nécessité de poursuivre les économies de gestion et demander une plus importante participation des usagers aux coûts des services si nous ne voulons pas en supprimer certains. Dans les pages de ce magazine, vous trouverez les grandes lignes du budget approuvé lors du dernier conseil municipal. Malgré les restrictions, nous continuerons notre plan d'investissement, notamment dans les équipements de l'écoquartier de l'Arsenal, à savoir l'agrandissement du groupe scolaire Robespierre, la reconstruction de l'Avant-scène et le début des travaux du complexe sportif.

L'écoquartier et la gare du Grand Paris express sont parmi LES grands projets de Rueil pour 2018 et les

années suivantes. Je vous invite à aller visiter les expositions à la Maison de l'écoquartier (dans les locaux de la mairie de village du Mont-Valérien, place du 8 mai-1945), pour en avoir un réel aperçu.

2018 verra aussi le retour de la semaine de quatre jours dans nos écoles. En effet, dès que le décret le permettant est paru, j'ai souhaité organiser une ample consultation, la plus démocratique possible, pour savoir si vous étiez d'accord. 24 conseils d'école sur 25, 68,13 % des parents, 76,78 % des personnels municipaux et 75,86 % des associations ont voté pour. Dont acte ! J'ai demandé la validation de ce choix à l'Éducation nationale. Avec son accord, la semaine d'école sans classe le mercredi sera mise en place à la prochaine rentrée scolaire de septembre 2018.

Enfin, en ce début d'année, je voudrais, comme toujours, vous rappeler que la mairie est à vos côtés. Je profite de l'occasion pour saluer le dévouement des agents municipaux qui, tous les jours et dans tous les domaines, sont à votre service malgré les coupes budgétaires. Ils ont contribué à rendre notre ville belle pour les fêtes, ils ont aussi œuvré auprès de ceux qui sont dans le besoin et auxquels nous pensons très fort.

Avec toute l'équipe municipale, je vous souhaite, à nouveau, une très belle année !

Patrick Ollier
Ancien ministre
Député-maire de Rueil-Malmaison

Courir... à New York !

5 novembre

Merci à Sylvie Baudy, Marc Baudy, Eric Laitselart et Sophie Lapiere pour avoir porté haut les couleurs de Rueil au mythique marathon de New York. Ils ont laissé dans la Grande pomme un petit souvenir de leur ville... car ils endossaient le t-shirt « Courir à Rueil » offert par la municipalité en septembre dernier à tous les Rueillois (lire Rueil infos de l'été page 31)



Le nouveau siège de GSK

28 novembre

Depuis septembre, la filiale française de Glaxo Smith Kline (GSK) a quitté son siège de Marly-le-Roi pour s'installer à Rueil-sur-Seine dans l'immeuble anciennement occupé par Unilever (désormais dans le Green office). Inauguré par son président, Jean-François Brochard, en présence de David Bousso, adjoint au maire, et Pascale Gibert, conseillère municipale, le site accueille 800 salariés (nous vous présenterons le groupe dans un prochain numéro).

NOVEMBRE

Deuxième Festival du Film d'aujourd'hui

28 novembre

Une vingtaine de films était au programme de la deuxième édition du Festival du Film d'aujourd'hui qui s'est déroulée du 22 au 28 novembre. Lors de la soirée de clôture au théâtre André-Malraux, le maire, Anne Didier, conseillère de programmes chez France 3, et Thomas Fouet, président du Jury ont remis le prix du concours du meilleur court-métrage d'étudiants en école de cinéma (qui existe depuis huit ans) à Emilie Noblet pour son film TGV.



Des bons produits...

2 décembre

... pour une bonne cuisine. C'est ce que les Rueillois (et les habitants des environs) viennent chercher chaque année au Salon du terroir. Un engouement qui dure depuis... 27 ans ! Merci aux organisateurs, aux exposants et aux associations régionales qui font le succès de cette manifestation. Petite fierté en plus de cette année : le concours du miel de la métropole du Grand Paris a été remporté par... un Rueillois (lire page 35).



Fêtes de fin d'année

Comme d'habitude, Rueil a fêté Noël à travers de nombreuses manifestations, auxquelles le maire, les élus et les Rueillois ont participé avec plaisir ! Retour sur quelques moments forts.



Inauguration de la patinoire



© P.M.

Du 1^{er} décembre au 7 janvier

Marché du monde de Noël au centre-ville



© Olivier Hallot

Noël des enfants (Buzenval)



© P.M.



DÉCEMBRE



Palme du bénévolat

Le dynamisme de la vie associative locale a, une fois encore, été salué, à l'Atrium, lors de la cérémonie des palmes du bénévolat. Les distinctions honorifiques, instituées par la Fondation du bénévolat, ont été remises par le maire, ses adjoints et les conseillers départementaux, Rita Demblon-Pollet et Yves Menel. « Le bénévolat est la traduction concrète des valeurs de citoyenneté et de philanthropie les plus essentielles dans notre société », a déclaré le maire en rappelant que Rueil compte plus de 1000 associations, dont 200 très actives. Un grand bravo aux récipiendaires rueillois.

Palmes d'or :

- Elise Dhollander
- Yvonne Nave
- Marie-Françoise Sevin
- André Vauvert

Palme d'argent :

- Agnès Retif

Palmes de bronze :

- Jacques Apchie
- Xavier Aranguren
- Philippe Cormier
- Josiane Desvignes
- Pierre Desvignes
- Salvador Goncalves Pinto
- Barbara Kelley (posthume)
- Bernard Le Rouzic
- Eliane Lenoir
- Eliane Magdo
- Marie-Christine Prieur
- Henry Scherrer
- Bernard Schneckenburger

- Linda Sebillotte
- Maurice Tournant

Cette cérémonie a également été l'occasion d'honorer l'action d'autres Rueillois. Ainsi Marie Helbert, Margot Saissay et Camille Buonanno ont reçu le Diplôme initiative jeunes, Fadia Khezari, Antoine Dimnet et Mélanie Terki, le Diplôme initiative citoyenne, Monique Muret, la médaille de la Ville, et Marie-Paul Deheyn, le Petit aigle pour ses talents de couturière dans la confection de nombreux costumes lors des trois éditions du Jubilé impérial.



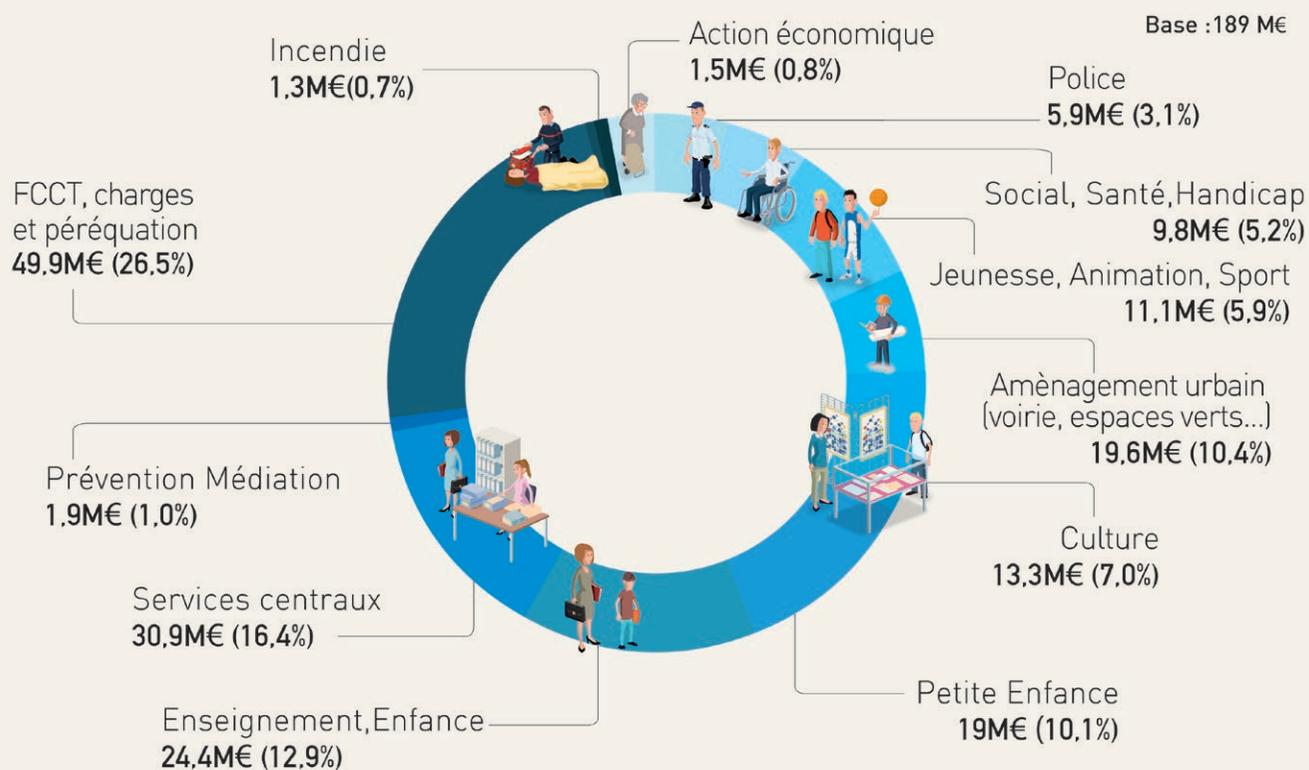
© P.M.

5 décembre

Budget 2018: encore plus

Malgré une nouvelle réduction de dotations de l'État, le budget de la commune pour l'exercice 2018 (voté en conseil municipal le 18 décembre, lire page 16) s'équilibre sans recours à l'augmentation de la fiscalité locale. Explications. ▶ Anna-Maria Conté

RÉPARTITION DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



Voté chaque année par le conseil municipal et soumis au contrôle de la préfecture, le budget est un acte fondamental de la vie de la commune car il détermine l'ensemble des actions qui seront entreprises. Contrairement à l'État qui peut voter son budget en déficit, le budget de la commune doit obligatoirement être voté en équilibre pour

chacune de ses deux sections (fonctionnement et investissement). Le recours à l'emprunt est utilisé seulement pour les dépenses d'investissement et jamais pour les dépenses de fonctionnement.

Les chiffres du budget 2018

En ce qui concerne la Ville de Rueil-Malmaison, le budget 2018 s'élève à 250 118 000 euros, ainsi

répartis : 194 099 000 euros pour la section de fonctionnement (les services pour les Rueillois) et 56 019 000 euros pour la section d'investissement.

La section de fonctionnement

Cette partie du budget, comme son nom l'indique, est dédiée au fonctionnement des services municipaux et aux actions décidées par la Ville.

d'économies sont nécessaires !



Travaux de l'écoquartier

	2017	Total prévisionnel
Agrandissement du groupe scolaire Robespierre	7,5 M €	17,9 M €
Nouveau complexe multisports	9,1 M €	47 M €
Reconstruction de l'Avant-scène	0,5 M €	3 M €
Total	17,1 M €	67 M €

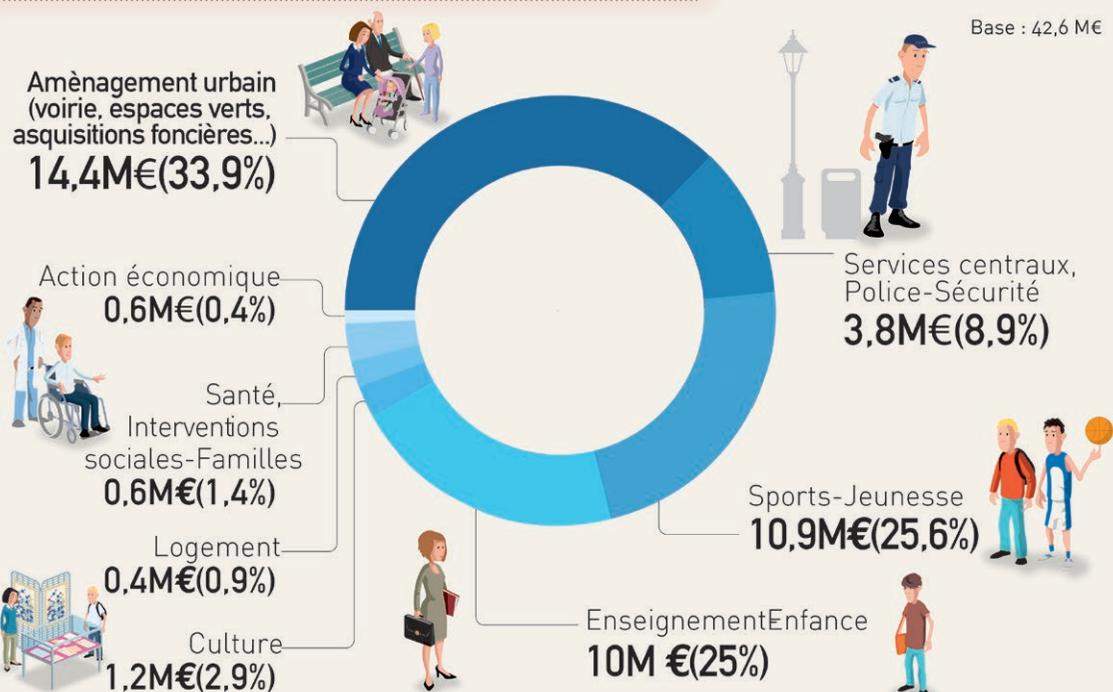
Les dépenses (qui comportent les charges à caractère général, les frais de personnel (*lire encadré*), les subventions aux associations et aux autres structures, le remboursement de la dette, la

péréquation, etc. - *lire infographie page 8*) s'équilibrent grâce aux recettes (les dotations et participations de l'État, les subventions - du conseil régional, du conseil départemental, des E.T.P., de

Vers la suppression des dotations de la D.G.F.

Depuis 2014, l'État a procédé à des réductions drastiques des dotations aux collectivités locales. À Rueil, ces suppressions successives ont représenté une perte (en cumul) de 20 millions d'euros sur le budget de fonctionnement (sur les 45 millions d'euros dérobés suite aux différentes mesures prises par l'État). Dans le cadre de l'écrêtement (que Rueil subit en tant que ville considérée aisée), une nouvelle réduction de la dotation globale de fonctionnement (D.G.F.) a été annoncée par le gouvernement. Celle-ci se traduit pour notre Ville par un nouveau manque à gagner de 600 000 euros chaque année jusqu'en 2021, quand la D.G.F. sera définitivement supprimée.

RÉPARTITION DES DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT



PRINCIPAUX PROJETS D'INVESTISSEMENT

42,6
M€

Extension de l'ALSH du groupe scolaire des Martinets

1,1 M€

ENTRETIEN DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

605 K€



ÉCOQUARTIER DE L'ARSENAL 17,1 M€



Accessibilité des bâtiments publics 400 K€

Réhabilitation des bâtiments de l'espace Giquel-Daubigny 400 K€



Création de la voie autour de la rue Sainte-Claire-Deville 3,5 M€

la Caf... -, recettes de la fiscalité locale et recettes d'exploitation des services). L'on constate, cette année encore, en dépit de la décision de ne pas remplacer les agents qui partent à la retraite, une augmentation des frais de personnel d'1,2 million d'euros liée à l'augmentation statutaire des fonctionnaires (le G.V.T. : glissement vieillissement technicité) et la compensation de la C.S.G. (contribution sociale généralisée), une stabilité de la péréquation (la contribution de Rueil aux communes moins favorisées qui s'élève tout de même à 13,4 millions d'euros [y compris la partie payée par Pold] !) et une nouvelle baisse des dotations de 600 000 euros.

La section d'investissement

En ce qui concerne la section d'investissement (dont les recettes proviennent des cessions, de l'autofinancement, de fonds de compensation pour la T.V.A., des subventions – essentiellement du conseil régional et du conseil départemental – et des emprunts), les dépenses sont réparties entre l'entretien du patrimoine existant et le développement urbain (lire infographie page 9). Parmi les principaux projets, le budget 2018 financera les travaux autour de la

rue Sainte-Claire-Deville, l'extension de la restauration et de l'accueil de loisirs du groupe scolaire des Martinets, l'aménagement du parc Richelieu, la réhabilitation des bâtiments de l'espace Giquel-Daubigny, l'enfouissement des réseaux aériens et l'entretien de la voirie. En outre, environ 17 millions d'euros serviront à la réalisation des premiers

équipements de l'écoquartier de l'Arsenal, notamment l'agrandissement du groupe scolaire Robespierre (coût final 18 millions d'euros), la reconstruction de l'Avant-scène (coût final 3 millions d'euros), la création du nouveau complexe sportif (coût final 47 millions d'euros).

LES GRANDS ÉQUILIBRES DU BUDGET 2018

INVESTISSEMENT

56,0 M€

FONCTIONNEMENT

194,1 M€

TOTAL
250 M€

Équipement (travaux et acquisitions) 25,5 M€



Équipements publics Ecoquartier 17,1 M€

Dépenses Financières et d'ordre (capital de la dette, cautions, etc) 13,4 M€

(Dont 12,8 M€ de dépenses financières et opérations d'ordre)

Oui à la semaine de quatre jours !

Décider seul de modifier l'organisation du temps scolaire : hors de question pour le maire, qui a préféré mener une grande consultation sur ce sujet. La réponse est sans équivoque : la majorité des personnes concernées par ce changement s'est prononcée pour le retour à la semaine de quatre jours (lire aussi pages 16-17) ▶ Maryline Archimbaud

« Nous avons franchi une étape importante », se félicite Patrice Cosson, maire adjoint à l'Éducation et aux Accueils de loisirs. Cette étape, c'est celle de la consultation de tous les acteurs concernés par le retour à la semaine de quatre jours dans les écoles publiques de la Ville. « Mais rien n'est encore acté, poursuit l' élu. C'est à l'inspecteur d'académie qu'il revient de prendre la décision finale. »

Un décret de juin 2017 a ouvert la possibilité aux maires qui le souhaitent de déroger à la règle de la semaine scolaire sur quatre jours et demi (en

vigueur à Rueil depuis la rentrée 2014). « Pour le maire, la consultation des seuls conseils d'école ne suffisait pas, souligne Sébastien Le Thuaut, directeur de l'Éducation. Il fallait l'élargir à toutes les personnes concernées. »

Les responsables des associations de parents d'élèves ont d'abord été consultés. Ensuite, le maire a réuni les dirigeants des établissements scolaires puis des conseils d'école, puis les personnels municipaux qui travaillent dans les écoles (atsem, agents de service, animateurs, intervenants) et enfin les parents d'élèves. Chacun a été associé aux différentes phases de ces



3 questions au maire

Rueil Infos : Pourquoi avoir voulu aller au-delà de la consultation prévue par le gouvernement ?

Patrick Ollier : Parce que l'organisation du temps scolaire rythme la vie d'une commune

et celui des familles, il était indispensable, sur ce sujet essentiel, de se tenir à l'écoute de la population en organisant une consultation la plus démocratique possible. Comme je l'ai dit et répété, je n'ai pas à avoir d'avis personnel, je me range au choix



consultations. Après le vote, le résultat est sans appel : 24 établissements sur 25 ont dit oui. Les personnels municipaux (avec une participation de 85 %) se sont prononcés « pour » à 77 %. Quant aux associations, là encore, le oui l'emporte massivement, avec 76 % des voix.

En toute connaissance de cause

Les parents d'élèves, enfin, se sont vu proposer de participer à une consultation en ligne. Plus de 3000 réponses ont été recueillies (36,5 % de participation), dont les deux tiers (68 %) en faveur du retour à la semaine de quatre jours. Cet exercice de démocratie aboutit ainsi à un plébiscite pour le changement des rythmes scolaires. « En toute connaissance de cause », insiste Patrice Cosson, chaque consultation s'accompagnant d'une présentation des modalités envisagées par la Ville

des Rueillois. Suite à cette consultation, le conseil municipal m'a autorisé à transmettre officiellement à l'inspecteur d'académie notre demande de retour à la semaine de quatre jours. C'était le 18 décembre, le courrier est parti le 19.

R. I. : Quelle est la prochaine étape ?

P. O. : L'inspecteur d'académie doit rendre sa réponse en février. Nous espérons évidemment qu'elle ira dans le sens des attentes des parents d'élèves, de la communauté éducative, des personnels municipaux et des associations rueilloises, qui ont dit très clairement leur attachement à la semaine de quatre jours. Si notre demande est acceptée, il nous faudra alors nous préparer pour que ces nouveaux rythmes scolaires soient mis en œuvre dès la rentrée prochaine.

Un centre médical pour les écoliers rueillois

Le 5 décembre, la Ville et l'Éducation nationale ont inauguré le centre médico-scolaire (C.M.S.) de Rueil, un lieu d'écoute et de conseil pour les élèves du premier degré et leurs parents, en dehors des murs de l'école.

► Yaël Simon



pour la mise en œuvre de la semaine de quatre jours.

Mis en place à la rentrée scolaire 2018, le retour à quatre jours rallongera le temps de classe jusqu'à 16 h 30 les lundi, mardi, jeudi et vendredi, de sorte à récupérer les trois heures du mercredi. Ce jour-là en revanche, un accueil de loisirs sera mis en place sur toute la journée. « Cela nous permettra de proposer aux enfants des activités différentes, plus complètes, avec une qualité de prise en charge accrue, comme pendant les vacances », fait valoir Sébastien Le Thuaut.

L'accueil est envisagé à la journée (matin, repas, après-midi). « Cependant, nous nous attacherons à apporter de la souplesse là où

nous pouvons le faire », confirme Sébastien Le Thuaut, qui indique par ailleurs que la fermeture des écoles le mercredi toute la journée facilitera leur entretien (ménage, petits travaux, espaces verts...). Des arguments qui s'ajoutent à ceux avancés par les parents favorables à la semaine de quatre jours, en premier lieu une meilleure garantie de l'intérêt de l'enfant et des avantages en termes d'organisation familiale.

La demande de la Ville pour un retour à la semaine de quatre jours est maintenant sur le bureau de l'inspecteur d'académie. Verdict en février !



C'est un vaste chantier. C'est pourquoi, en juin dernier, j'avais décidé de ne rien précipiter et de reporter à septembre 2018 l'éventualité d'un retour à la semaine de quatre jours.

R. I. : Financièrement, quel impact ce changement aurait-il sur la Ville ?

P. O. : En 2014, le passage à la semaine de quatre jours et demi avait fait augmenter de 30 à 40 % le nombre d'enfants accueillis après la classe avec, pour corollaire, une hausse de notre masse salariale. Si nous revenons à la semaine de quatre jours à la rentrée 2018, nous nous attendons à une baisse des effectifs périscolaires du même ordre, ce qui aura un impact sur les recettes de la Ville, mais

aussi sur les dépenses en matière de masse salariale. Cette économie, compte tenu de nos contraintes budgétaires, sera bienvenue car elle nous permettra notamment de proposer le mercredi une offre d'activités très qualitative et attractive sans dépenses supplémentaires.

Situé avenue Albert-1^{er} dans des locaux fonctionnels, entièrement réaménagés et mis à la disposition de l'Éducation nationale par la municipalité, le centre médico-scolaire de Rueil s'apprête à accueillir ses premiers jeunes patients et leurs familles. En effet, le maire a répondu favorablement à la demande du directeur académique des services de l'Éducation nationale, désireux de doter notre ville d'un espace d'échange accessible, professionnel et respectueux de la confidentialité.

« Ce magnifique centre, situé à deux pas du R.E.R., est le fruit d'un travail de longue haleine, a déclaré Andrée Genovesi, adjointe au maire aux Affaires sociales et familiales, à la Santé et au Handicap, lors de la cérémonie d'inauguration. Son objectif est d'offrir un service de santé de proximité au bénéfice des écoliers du primaire, qui regroupe et optimise les moyens humains et technologiques. Je remercie les services municipaux pour leur implication dans la réalisation de ce projet ! »

Non sans se féliciter de ce fructueux partenariat avec la Ville, le docteur Jany Veg, médecin conseiller technique de l'inspection académique, a expliqué à l'assistance qu'en ce site central, trois médecins scolaires, les docteurs Koutoubou Gassama, Samir Mestari et Christel Robert, organiseront des temps de rencontre avec les enfants et leurs parents, sur rendez-vous, dans l'esprit du « parcours éducatif de santé » promu par le gouvernement. Outre le bilan de santé des élèves de grande section de maternelle (dépistage des troubles des apprentissages), l'équipe proposera un accompagnement aux écoliers qui ont des besoins particuliers et, le cas échéant, un projet d'accueil personnalisé, en lien avec le médecin traitant. Une initiative bienvenue en faveur du bien-être des jeunes Rueillois !

Centre médico-scolaire :
69 avenue Albert-1^{er}
Tél. : 01 47 16 09 50
E-mail : santescolaire.rueilmalmaison@ac-versailles.fr

Dépénalisation du stationnement, mode d'emploi

Ça y est, c'est parti ! À partir du 1^{er} janvier, la loi impose la mise en place de la « dépénalisation du stationnement » sur tout le territoire national, donc à Rueil aussi. Si le mois dernier, nous vous avons expliqué les raisons de sa mise en application (*lire Rueil infos de décembre, page 13*), maintenant nous revenons sur le sujet en vous donnant le mode d'emploi. ▶ Anna-Maria Conté



STATIONNEMENT DU VÉHICULE



L'automobiliste se gare sur une place de stationnement en voirie entrant dans la catégorie « stationnement payant ».

RÈGLEMENT DU STATIONNEMENT



L'automobiliste règle son stationnement directement à l'horodateur ou via paiement mobile en indiquant son numéro d'immatriculation.

CONTRÔLE DU STATIONNEMENT



Le contrôle est effectué par les agents de la société Streeteo (filiale Indigo) disposant de technologies avancées (véhicules équipés de caméras capables de scanner les plaques d'immatriculation) et reliés aux horodateurs.

ÉMISSION D'UN FPS* (à Rueil le montant est fixé à 23 €)

Absence de règlement ou dépassement d'horaire.



Le montant de la redevance de stationnement déjà acquitté est déduit du montant du FPS*.



L'automobiliste est en règle.

ACQUITEMENT DU FPS*



L'automobiliste peut régler soit via le portail internet Streeteo, soit à la boutique Indigo au parking de l'hôtel de ville.

CONTESTATION DU FPS*



L'automobiliste peut choisir de contester le FPS soit sur le site <https://fr.streeteo.com> ou par courrier à l'adresse suivante: Centre de traitement des recours du stationnement TSA 36860 95905 CERGY PONTOISE CEDEX9.

ÉTUDE DE LA CONTESTATION



Après consultation du dossier et des preuves fournies par l'automobiliste, la contestation est validée ou rejetée dans le mois suivant. Si le désaccord persiste, un recours est possible devant la commission du contentieux du stationnement payant.

*Forfait de poststationnement

LES VOEUX DE VOS ÉLUS

DÉPUTÉ



L'ASSEMBLÉE EN MARCHÉ POUR TRANSFORMER LE PAYS !

Le saviez-vous ? Depuis juillet 2017, les députés ont examiné et voté plus de trente textes essentiels pour la transformation de notre pays, notamment :

- Loi de confiance dans la vie politique ;
- Ordonnances renforçant le dialogue social ;
- Loi de programmation des finances publiques 2018-2022 ;
- Loi de finances 2018, loi de financement de la Sécurité sociale 2018, lois de finances rectificatives de 2017 ;
- Loi sur la fin de l'exploitation des hydrocarbures ;
- Loi sur le renforcement de la sécurité intérieure et de la lutte contre le terrorisme pour mettre fin à l'état d'urgence.

Ces premiers textes traduisent les engagements présidentiels d'Emmanuel Macron pour une transformation profonde de notre pays.

Je vous invite également à consulter mon rapport pour avis sur le budget de la Marine nationale sur mon nouveau site Internet : www.jmarilossian.fr. Début 2018, nous travaillerons sur :

- L'orientation des étudiants ;
- La relance de l'apprentissage ;
- La réforme de la justice ;
- La loi de programmation militaire 2019-2025.

À Rueil, j'ai rencontré Patrick Ollier afin d'échanger sur les enjeux économiques de la Ville, mais aussi sur le devenir de la Métropole du Grand Paris. Je rencontre aussi les acteurs économiques et sociaux de la Ville.

Je reste à votre disposition grâce aux entretiens sans rendez-vous dont vous pouvez consulter le calendrier sur www.jmarilossian.fr.

Je tiens à féliciter la municipalité ainsi que l'ensemble des figurants – français, européens et internationaux – pour le 3^e Jubilé impérial. Cet événement majeur a été un grand succès public.

Je vous adresse mes meilleurs vœux de santé et de prospérité pour 2018 !

Jacques Marilossian

jacques.marilossian@assemblee-nationale.fr / 01 40 63 48 07

À Rueil-Malmaison : Valérie Cordon (députée suppléante) - 07 89 04 83 13

Facebook : [@jmarilossian9207](https://www.facebook.com/jmarilossian9207) / Twitter : [@jmarilossian](https://twitter.com/jmarilossian) Site Internet : www.jmarilossian.fr

CONSEILLER RÉGIONAL



Région 2018 : la poursuite des économies de fonctionnement

En ce début d'année, il faut parler du budget régional.

L'année dernière, ce sont plus de 250 millions d'économies qui ont été réalisés. Pour 2018, le conseil régional va favoriser l'investissement et diminuer son fonctionnement.

Notre fonctionnement verra ses dépenses baisser de - 2 %, soit 39 millions d'euros en moins en 2018. Pour les trois dernières, ce seront 290 millions d'euros de dépenses de fonctionnement en moins.

Pour nos investissements, après une année record en 2017 qui a dépassé le pic d'investissement de 2011, c'est un surcroît d'investissement cumulé de près de 600 millions d'euros par rapport à 2015 que nous avons voté pour 2018. Cela permettra de poursuivre voire de renforcer l'amélioration de nos lycées ou en particulier les transports que nous modernisons depuis deux ans, après 17 ans d'oubli par la précédente majorité de gauche.

Nous poursuivons notre gestion « en père de famille », sous la présidence de Valérie Pécresse, avec comme idée principale d'économiser.

Pour les impôts, la Région est tributaire de l'État, car elle ne peut toucher aux taux que du tarif des cartes grises et de la T.I.C.P.E., qui sont déjà au maximum autorisé par la loi.

Enfin, je profite de ces quelques lignes pour vous adresser tous mes vœux de bonne et heureuse année 2018.

Denis Gabriel

Conseiller régional et président de la commission du Grand Paris

www.denis-gabriel.fr - Facebook : [Denis Gabriel@dgabriel92](https://www.facebook.com/DenisGabriel@dgabriel92)

CONSEILLÈRE DÉPARTEMENTALE



2018, une année pleine de défis...

Au moment où chacune et chacun d'entre nous souhaitons nos vœux à nos proches, nos amis, nos collègues, je veux vous adresser mes vœux de succès et de bonheur pour 2018.

2017 a été une année riche en événements, le plus

marquant d'entre eux étant sans conteste l'élection présidentielle. La dernière échéance électorale a en effet bouleversé l'ordre établi depuis des décennies pendant lesquelles les deux grandes tendances politiques, droite, gauche, se disputaient régulièrement le pouvoir. Elle a vu une recomposition de l'échiquier politique, mais subsistent hélas les vieux réflexes, avec un État centralisateur incapable de se réformer, se défaussant sur nos collectivités au point de les fragiliser dangereusement : le gouvernement a acté une nouvelle baisse de 13 milliards € pour les 5 prochaines années, faisant suite à celles votées par l'ancien gouvernement, de quelque 12 milliards €.

C'est dans ce contexte que le département des Hauts-de-Seine, partenaire essentiel de nos communes, vient de voter son budget 2018. Je n'en citerai que quelques chiffres suffisamment évocateurs : 842 millions €, soit 60% du budget consacré à l'action sociale, 421 millions € consacrés à l'investissement, une maîtrise de la pression fiscale avec un taux de taxe foncière inchangé à 7,08%, le plus bas de France pour un département. L'action du Département est d'ailleurs visible dans notre ville avec la construction d'un nouveau collège. Et en 2018 nous continuerons à travailler pour chacun d'entre vous.

Je vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année en ayant une pensée toute particulière pour ceux qui sont seuls, pour ceux qui souffrent.

Rita Demblon-Pollet

Conseillère départementale déléguée à la Famille - rdemblonpollet@cg92.fr

CONSEILLER DÉPARTEMENTAL



OUI AU BUDGET DÉPARTEMENTAL 2018 ! OUI À LA SOLIDARITÉ, AU DYNAMISME !

Le vote d'un budget dans une collectivité est toujours un acte majeur qui traduit l'engagement des élus dans la politique voulue par l'exécutif et soutenue par sa majorité. Il intervient en fin d'année, après une précédente séance de l'assemblée plénière consacrée aux orientations budgétaires.

Trois votes peuvent intervenir : pour, contre ou abstention. J'ai choisi, pour ma part, de voter POUR ce budget, comme les années antérieures, non seulement par fidélité politique, mais parce qu'il répond à ceux qui ont le plus besoin de soutien : aide sociale, retour à l'emploi, éducation, handicap, transports.

S'il faut être positif et montrer une France qui travaille durement et qui réussit, je n'oublie pas, et nous n'oublions pas, ceux qui traversent, à un moment ou un autre de leur existence, une souffrance, une épreuve, qui les isole de notre société parfois trop individualiste.

Il me semble que notre mission, en tant qu'élus départemental, est justement de mobiliser nos efforts pour ces personnes, car la solidarité entre tous est la première mission du Département. Ce budget poursuit cet engagement, car les dépenses de solidarité représenteront 60 % du fonctionnement, soit 842 M€.

Il faut aussi maintenir un niveau d'investissement fort, qui sera de 412 M€. Il me paraît nécessaire pour adapter et moderniser les infrastructures, notamment de transports, en contribuant à la création des tramways et nous préparer aux grands enjeux de demain, en particulier dans l'essor du numérique.

Dans un contexte compliqué, notamment par les ponctions exercées par l'État, il faut continuer de limiter les dépenses de fonctionnement qui ne progresseront pas au-delà de 1,2 %. Le travail mené dans le rapprochement entre les Yvelines et les Hauts-de-Seine devrait nous y aider.

Ces politiques seront menées sans augmentation de la taxe foncière qui restera avec un taux de 7,08 %, qui est le plus bas après Paris. Malgré une augmentation prévisible de l'encours de la dette qui devrait atteindre 273 millions d'euros, les Hauts-de-Seine resteront le département le moins endetté d'Île-de-France.

Cependant, il conviendra d'être vigilant face à la volonté gouvernementale d'affaiblir les collectivités locales en réduisant exagérément les dotations et en décidant arbitrairement de nouveaux prélèvements qui déguisent, au final, des hausses d'impôts pour nos concitoyens.

C'est donc à vous que je pense en premier pour vous défendre et représenter au mieux vos intérêts dans mon action au sein de l'assemblée départementale.

Mes meilleurs vœux pour 2018.

Yves Menel

Conseiller départemental - yvesmenel.com

Le budget 2018, point par point



L'adoption du budget primitif pour l'exercice 2018 a été au cœur du conseil municipal du 18 décembre. Cependant, d'autres importantes décisions ont également été prises au cours du conseil, notamment le retour à la semaine de quatre jours dans les écoles de la Ville.

Résumé. ▶ Anna-Maria Conté

Avec 62 délibérations à l'ordre du jour (dont 37 votées à l'unanimité), la dernière séance 2017 du conseil municipal a été dense : au cœur du débat, le vote du budget de l'an prochain.

Le budget 2018

Après la présentation générale faite par le maire, c'est François Le Clec'h, premier adjoint au maire aux Finances, qui a exposé les détails du dossier en rappelant que, depuis 2016, le maire a souhaité que le budget de la Ville soit voté en décembre afin de l'équilibrer sans reprise des résultats de l'année précédente. « Vous noterez que la préparation budgétaire s'inscrit toujours dans un contexte national difficile marqué par des nouvelles contraintes imposées par l'État qui nous oblige, en 2018, à 2,5 millions d'économies supplémentaires » a-t-il souligné. Malgré les efforts de ces trois dernières années, nous sommes à nouveau dans l'obligation de faire face à de nouvelles mesures de retrait de dotations et au financement des équipements publics de l'écoquartier de l'Arsenal. Et le maire d'ajouter : « Comme déjà annoncé au conseil municipal du mois dernier, lors du débat d'orientation budgétaire, nous nous sommes fixés un nouvel objectif : la réalisation

de 5 millions d'euros d'économies entre 2018 et 2020. Une première enveloppe de 2,5 millions d'euros a été identifiée pour cette année. Mission accomplie ! Avec beaucoup de difficultés le budget 2018 sera à l'équilibre sans le recours à la fiscalité ». Après la présentation du budget (vous en retrouverez l'essentiel dans le dossier « finances », pages 8-9 et vous pouvez également consulter l'intégralité des fiches présentées sur villede RUEIL.FR), un débat a eu lieu avec les membres des groupes d'opposition. Enfin, le conseil municipal a adopté le budget avec 41 votes pour et 8 votes contraires.

Revalorisation des tarifs

Conséquence logique dérivante du budget, les tarifs de certains services (notamment des classes de découverte et des séjours, des opérations funéraires, des locations des salles municipales et des droits d'occupation du domaine public) ont été revalorisés de 2 % (c'est le pourcentage de revalorisation qui sera appliqué en moyenne en 2018). « Même si je revendique le principe selon lequel les usagers doivent participer davantage aux coûts des services, je ne souhaite pas que cette participation soit trop importante, car je sais que l'argent qui paie les impôts et les services vient de

la même poche ! », a déclaré le maire.

Rythme scolaire : retour à la semaine de quatre jours

Parmi les autres délibérations importantes, signalons le retour à l'organisation de la semaine scolaire sur quatre jours à partir de la rentrée de 2018. « Depuis la promulgation du décret (2017-1108) qui permet aux maires de prendre cette décision, j'ai lancé une large consultation, la plus démocratique possible, auprès des Rueillois. Le résultat est sans appel en faveur d'un

retour à la semaine de quatre jours, a expliqué le maire. En effet, 24 conseils d'école sur 25 ont voté pour, tout comme 68,13% des parents, 76,78% des personnels municipaux et 75,86 % des associations ». Ainsi, dès la prochaine rentrée scolaire, il n'y aura plus classe le mercredi (lire pages 12-13).

À la fin de la séance, les élus se sont souhaité de bonnes fêtes et se sont donné rendez-vous le 8 février pour le premier conseil municipal de 2018 (information à vérifier sur villede RUEIL.FR).

i

Infos flash

Au cours du conseil deux annonces ont été faites :

- L'attribution à Jean-Simon Pasadas, conseiller municipal délégué au suivi des travaux des conseils de village, de la délégation du Syndic précédemment occupé par Benoît Gros et restée vacante depuis la sortie de ce dernier de la majorité municipale (lire Rueil Infos de septembre, pages 20 et 21).
- La démission de Roland Toulouse, conseiller municipal (P.S.), de sa fonction d'élu du groupe n'appartenant pas à la majorité « Construire Rueil 2020 ».

GROUPE LES RÉPUBLICAINS/
U.D.I./NON INSCRITS



Rueil
en
Confiance !

Le budget 2018 a été voté à une large majorité lors du conseil municipal du 18/12/17. 250 millions d'euros soit 194 en fonctionnement et 56 en investissement permettant aux Rueillois de vivre dans une commune où il fait bon vivre. Pourtant les obstacles se sont dressés avec les ponctions financières intempestives de l'État. Une dotation de l'État en réduction de 600 000 €, un prélèvement des fonds de péréquation ou de solidarité de 13,5 millions. Cependant, notre détermination est claire : pas d'augmentation des taxes communales en 2018.

En conséquence, ce sont donc des économies que nous devons faire. Des choix difficiles qui ont pour finalité de ne pas entraver le confort des Rueillois. Nous sommes attachés à rationaliser au maximum nos actions dans les domaines culturels, éducatifs, associatifs, sauf sociaux et économiques.

C'est une économie de 2,5 millions qui sera mise en œuvre en 2018 malgré les hausses subies, notamment le personnel : avancement automatique des carrières des agents, obligation pour

la commune de neutraliser pour les agents l'augmentation de leur CSG malgré la suppression de 105 postes en 3 ans.

L'opposition nous propose d'augmenter considérablement les tarifs mais il faut être mesuré car notre rôle social doit être préservé. Une partie des ménages de la ville participe activement au financement des activités publiques en s'acquittant des impôts locaux (TH + TF). Ils participent au financement des publics défavorisés et au développement de la ville (crèches, écoles, centres sociaux, ...). Un juste équilibre doit être trouvé.

Sur le plan des investissements, 17,1 millions d'euros seront consacrés à l'écoquartier en 2018, car tout commence cette année !

Nous avons la nécessité de financer les équipements publics qui seront achevés d'ici 2020 : centre sportif, centre culturel et école. Mais nous ne percevons le produit des droits d'une partie des revenus de l'opération d'aménagement qu'à partir de 2021. Le recours à l'emprunt ne sera donc que temporaire.

On nous reproche notre ambition sur le complexe sportif mais cet équipement dessert l'ensemble de la ville et ses 80 000 habitants. Il permet la réinstallation d'équipements sportifs existants.

Ce complexe comprend :

- une piscine avec 8 lignes d'eau permettant d'organiser des compétitions, 1 bassin ludique et d'apprentissage, une activité wellness (balnéothérapie, sauna, hammam),
- un centre de fitness, une salle de musculation, un dojo dédié aux arts martiaux qui remplace le budokan, une salle dédiée au tennis de table évitant aux scolaires et aux associations de démonter les tables à chaque utilisation, 2 terrains de handball, permettant également la pratique du volleyball, basket-ball et badminton avec une tribune de 600 places pouvant être transformée, en une salle de spectacles de 2000 spectateurs : un équipement qui manque terriblement à Rueil !
- une restauration rapide proposant des menus diététiques,
- une salle de danse d'environ 200m² et une salle de préparation physique générale d'entraînement.

- sur le toit, une piste d'athlétisme de 250 mètres, 4 couloirs, 3 terrains de handball en découvert, une aire de saut en longueur, une aire de lancer de poids, 1 espace saut en hauteur, le tout éclairé.

Il ne s'agit pas d'une piscine ou d'un gymnase comme on l'entend souvent !

Rueil a toujours mené une politique de modernisation importante en évolution permanente : Rueil 2000, le centre ville, le Clos des terres rouges, les parcs et jardins (le Vert Bois), les bords de Seine. Prochainement, le domaine du Parc Richelieu qui ouvrira au public avec son lac et ses promenades sur 1 hectare. Toutes ces réalisations nous permettent de préserver notre cadre de vie. Rueil est la ville la plus verte des Hauts-de-Seine avec ses espaces verts...

Ce budget marque notre détermination à continuer de modeler la ville par son développement et renouvellement urbain, préservant pour les Rueillois une belle qualité de vie au travers de ces investissements.

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DU GROUPE « RUEIL C'EST VOUS ! »



De gauche à droite : François Jeanmaire, Hugues Ruffat, Anne Hummler-Reaud, Nicolas Redier

2018, ANNÉE DE LA SIMPLIFICATION ET DE LA MODERNISATION A RUEIL ?

Depuis plusieurs années, la délibération centrale du Conseil municipal de décembre est le vote du budget de l'année à venir. Que faut-il en retenir ?

- Un budget global en augmentation : 250 M€ pour 244 M€ en 2017 (+2,46%).
- Un budget de fonctionnement en baisse : 194,1 M€ pour 199,8 M€ (-2,85%).
- Un budget d'investissement en forte hausse : 56 M€ pour 44,2 M€ (+26,7%).
- Et une dette par habitant en progression constante et supérieure à la moyenne.

Un budget équilibré comme ils disent mais est-ce une surprise ? La loi l'exige.

Quand nous détaillons les différents postes de recettes et de dépenses, nous constatons les aberrations de gestion et les allers-retours du millefeuille administratif :

- La Métropole du Grand Paris reverse 77,4 M€ à la commune qui reverse à l'Etablissement public territorial Paris Ouest La Défense (POLD) 25,1 M€ de cette attribution de compensation.
- Les compétences «Éclairage Public» et «Transport» dont il était «évident» en 2017 qu'elles devaient être gérées par POLD reviennent en 2018 dans le budget communal.
- Chemin inverse avec les postes «Mobilité», «Papeterie», «Fournitures de bureau» et «Vêtements de travail».
- Le Fonds de Compensation des Charges Territoriales versé par le Conseil Départemental à la ville, repart directement à POLD !

Sans oublier le Fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC), le Fonds de Solidarité des communes de la Région Ile-de-France (FSRIF)

Pourquoi faire simple quand on peut faire compliqué ? Ça occupe !

Un dernier point soulevé lors de ce dernier conseil de l'année ainsi qu'une information :

- Nous avions demandé le 4 avril 2016 lors d'un entretien formel avec l'adjointe au maire en charge de l'urbanisme, la liste détaillée des programmes immobiliers en cours et à venir. Il aura fallu plus d'un an de relances sous toutes les formes pour obtenir un A4 recto simple de quelques chiffres agrégés par type de surface. Nos questions sur ces chiffres sont tout simplement éludées. Il ne nous reste plus qu'à compter les nombreuses grues qui envahissent le ciel rueillois !

Enfin, la délibération 328 officialise que nous avons un maire à temps partiel. 30% à la Métropole du Grand Paris tout en oubliant le temps passé à Paris Ouest La Défense. Le cumul est tenace. Tant pis pour nous !

Vos élus de RUEIL C'EST VOUS !

francois.jeanmaire@mairie-rueilmaison.fr
hugues.ruffat@mairie-rueilmaison.fr
nicolas.redier@mairie-rueilmaison.fr
anne.hummler@mairie-rueilmaison.fr

LE CONSEILLER MUNICIPAL DU GROUPE « RUEIL EN VERT ET POUR TOUS »



Vincent Poizat

Lundi 18 décembre, la majorité municipale a voté un budget 2018 très contraint à cause notamment du surendettement de la Ville qui limite drastiquement ses marges de manœuvre financières et la contraint à vendre des terrains aux promoteurs pour entretenir les infrastructures.

Nous pensons qu'il est possible de projeter la Ville dans un avenir plus durable et plus résilient, tout en faisant face à la contrainte budgétaire. Sur le quartier de l'Arsenal par exemple, la Ville a dû acheter au prix fort les terrains de Renault et de l'État. Elle doit donc vendre des droits à construire pour rembourser ces dépenses.

Mais construire ne doit pas nécessairement s'accompagner de nuisances. En exigeant des promoteurs qu'ils construisent en mode passif, la Ville pourra se passer du réseau de chaleur et la Ville pourra convertir en espace vert les 2000 m² de terrains dédiés à la chaufferie. Nous proposons également de réduire le nombre de places de parking à deux places pour trois appartements dans les nouvelles constructions ; de rendre piétonnier le quartier de l'Arsenal et de donner la priorité aux bus et aux pistes cyclables dans l'accès au quartier.

Ainsi, les habitants pourront utiliser les modes de transport doux pour circuler vers la gare R.E.R. et le centre-ville. Des bornes d'Autolib' seront installées pour faire face ponctuellement aux besoins de transport individuel. Le trafic sera apaisé dans un quartier sans pollution et sans bruit. Et peut-être qu'alors, les habitants d'aujourd'hui accepteront que certains immeubles culminent à huit étages !!

Mais tout cela exige de la discussion, de l'ouverture envers les Rueillois, pour leur expliquer les contraintes financières de la Ville, et de la créativité dans les solutions.

Nous adressons nos meilleurs vœux aux Rueilloises et aux Rueillois pour une année 2018 sobre et heureuse.

Pour nous contacter : rueilvert@laposte.net
Pour nous lire : http://rueilvertetpourtous.net/
Pour nous suivre : @rueilvert

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DU GROUPE « CONSTRUIRE RUEIL 2020 »



De gauche à droite : Roland Toulouse, président de groupe (P.S.), Martine Jambon, conseillère (P.S.), Jacob Pinto, conseiller (P.S.)

Ce billet intervient après le vote par la majorité du budget de la Ville pour 2018, qui une fois de plus est loin de nous satisfaire. Mais cette période calendaire (on parlait à une époque de trêve des confiseurs) nous amène à ne pas trop insister sur ses défauts. Nous nous limiterons donc ici à indiquer que l'endettement net (nouveaux emprunts moins remboursements des anciens) augmentera l'an prochain de 17 millions d'euros ce qui est très préoccupant.

La période est donc plus propice aux vœux. Pour tous, qui vivent dans un monde où la misère et la violence sont trop souvent présentes, nous émettons le vœu que 2018 voit la solidarité et la paix l'emporter.

Pour vous Rueillois, nous espérons que la vie dans notre cité vous permettra, ainsi qu'à votre famille, de connaître une année pleine de bonheur et de joie.

Et quant à nous-mêmes, notre résolution est de continuer à travailler pour proposer les mesures de la vie communale qui nous paraissent les plus adaptées à la vie et aux aspirations de tous. Bonnes fêtes.

ps.rueil@gmail.com et blog : www.ps-rueil.fr

« CONSTRUISONS ENSEMBLE LE RUEIL DE DEMAIN »



Pascal Perrin et Benoit Gros

2018, que nos commerces restent prospères !

Nous espérons que le passage à la nouvelle année s'est agréablement passé pour chacun d'entre vous. En ce mois de janvier, nous avons une pensée particulière pour nos commerçants. C'est un sujet que je connais bien pour avoir été président des commerçants pendant plusieurs années. Le maire souhaite que les commerçants modifient leurs horaires d'ouverture, à savoir une journée continue et fermeture à 20h. La municipalité a décidé d'expérimenter, via l'association Air-e-go, une navette entre Rueil-sur-Seine et le centre pour dynamiser le cœur de ville. Pour parachever cela, une nouvelle monnaie locale verra le jour en 2018, baptisée le « lieur », qui doit permettre aux Rueillois de faire leurs courses dans notre ville. Mais quid de la réalité ? Les commerçants ont des charges de plus en plus lourdes et ne peuvent pas se permettre d'embaucher, donc difficile d'ouvrir pendant le déjeuner. Pour ce qui est de la navette, on ne déshabille pas Pierre pour habiller Paul. Il nous apparaît quelque peu léger de n'avoir pas tenu compte préalablement des problèmes rencontrés par les commerçants de Rueil-sur-Seine ainsi que des autres quartiers. Quant à la monnaie locale complémentaire, encore eût-il fallu mener une enquête auprès de nos commerçants pour identifier leurs besoins et leurs attentes. Notre groupe veut agir et fédérer tous les habitants autour de ces questions essentielles :

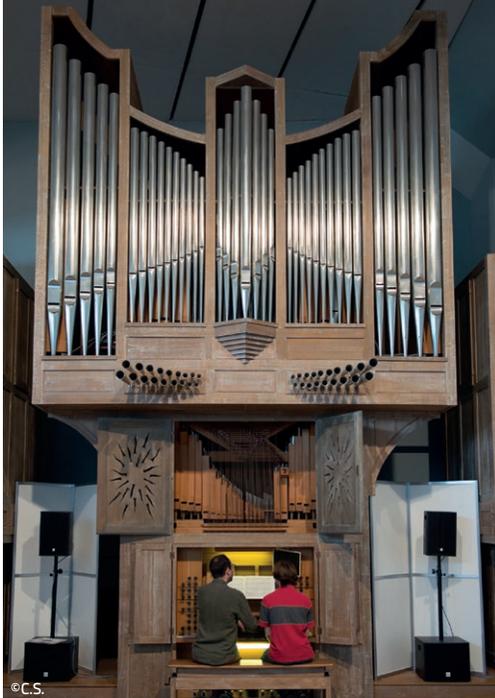
• Où faites-vous vos courses ? • Êtes-vous pour l'utilisation du lieur ? • Nos commerces, dans tous les quartiers, vous donnent-ils satisfaction ? • Êtes-vous pour une rue Hervet piétonne le samedi ?

Répondez-nous par e-mail et nous aurons à cœur de prendre en compte vos remarques et suggestions pour que le Rueil de demain soit le vôtre. Très bonne année à toutes et à tous ! In dubiis, abstine (dans le doute, abstiens-toi)

Pour nous contacter : pascalperrin92@sfr.fr ou 06 80 63 63 08, benoitgros-mairie@yahoo.com

Le retour de l'orgue

Après dix-huit mois de restauration, l'orgue de l'église Saint-Pierre Saint-Paul a réintégré son buffet. À l'occasion de sa prochaine inauguration, du 13 au 15 janvier, revenons sur une entreprise de longue haleine au profit d'un joyau du patrimoine rueillois. ▶ Yaël Simon



© C.S.
L'orgue restauré.

Tout a commencé voici vingt ans, lorsque les premières interrogations se sont fait jour quant à la nécessité de relever l'orgue de Rueil, don de l'empereur Napoléon III (lire page 35), préservé des regards par un splendide buffet florentin... mais non des déprédations du temps. «Dû à la manufacture renommée Cavallé-Coll, il présente la singularité de se situer dans l'église tout en appartenant à la Ville, indique Olivier de la Serre, adjoint au maire à la Politique culturelle. Il assume d'ailleurs une double fonction : l'animation des offices religieux, mais aussi de concerts ouverts à tous les Rueillois.» Doté de deux claviers de 54 notes et d'une soufflerie d'origine, le vénérable instrument réclamait, après 150 ans de bons et loyaux services, une sollicitude toute particulière, afin que ses harmonies pussent enchanter les générations futures.

Un monument historique

En 2012, une expertise complète a été diligentée par le maire auprès d'Éric Brottier, ingénieur des arts et métiers et technicien-conseil pour le ministère de la Culture. Non sans confirmer l'intérêt patrimonial, le rendement et l'efficacité sonore du Cavallé-Coll rueillois, le spécialiste a alors recommandé un traitement sanitaire, mais aussi des démarches en vue de son classement aux monuments historiques. Ce fut chose faite, sur l'impulsion du maire et de son adjoint à la Culture, en novembre 2013. La commission nationale des monuments historiques a, du reste, approuvé le programme de travaux préconisé par Éric Brottier.



Le clavier de l'orgue, avant et après restauration.



D.R.

Mobilisation financière

Si ce classement imposait de strictes contraintes, dont une «restauration à l'identique», il ouvrirait droit à des subventions. La Drac (direction régionale des Affaires culturelles) d'Île-de-France a ainsi contribué au financement du projet à la même hauteur que la municipalité (lire encadré). Afin de compléter ces sommes, le maire a décidé de faire appel au mécénat populaire : lancée dès l'automne 2013 auprès de la Fondation du patrimoine, la souscription publique a donné lieu à plus de 150 dons. Outre celle-ci, la paroisse Saint-Pierre Saint-Paul et la Fondation Sainte-Geneviève ont également apporté leur propre contribution.

Une restauration soignée

À l'issue d'un appel d'offres (2015), c'est la manufacture Robert frères, située à la Chapelle-sur-Erdre (Loire-Atlantique) et spécialisée dans les orgues Cavallé-Coll, qui a été sélectionnée pour mener les opérations, sous le contrôle attentif d'Éric Brottier, maître d'œuvre. Conformément au cahier des charges, les artisans ont eu recours à des matériaux identiques à ceux qui étaient utilisés à l'époque (essences, métaux, peaux, colles, peintures...), ne s'accordant, pour unique concession au progrès, que l'usage de l'électricité. «Après le remontage sur site, nous avons réglé les harmonies à l'oreille pour restituer à cet orgue de grande qualité ses sonorités originelles», explique Olivier Robert. «Je tiens à remercier l'excellente manufacture Robert frères de ne pas avoir facturé à la Ville les interventions complémentaires révélées lors du démontage ! », souligne Olivier de la Serre.

La restauration de l'orgue en chiffres

Coût total : 205 269 €

Participation de la Drac Île-de-France : 74 304 €

Participation de la Ville : 71 441 €

Souscription publique (dons) : 24 899 €

Participation de la Fondation du patrimoine : 23 625 €

Participation de la Fondation Sainte-Geneviève : 7000 €

Participation de la paroisse Saint-Pierre Saint-Paul : 4000 €

Une « personnalité » à redécouvrir

Un travail d'orfèvre également salué par Paul Goussot, professeur d'orgue au C.R.R., chargé, avec Philippe Decourt, titulaire de l'orgue de Saint-Pierre Saint-Paul, du rodage de l'instrument depuis septembre dernier.

Afin de célébrer la renaissance de l'orgue dans toute son authenticité, la Ville et la paroisse du père Antoine Vairon, père modérateur de Rueil-Malmaison, organisent trois rendez-vous, dont une cérémonie de bénédiction en présence de l'évêque et un concert du grand maître Thierry Escaich (lire programme complet en encadré). L'opportunité rare d'apprécier la puissance envoûtante d'un instrument sans équivalent.

Inauguration de l'orgue : les temps forts

• **Vendredi 12 janvier, à 20h30**

- **Célébration de bénédiction** de l'orgue Cavallé-Coll par l'évêque de Nanterre

• **Récital d'orgue :**

Avec **Philippe Decourt**, organiste titulaire de l'orgue de l'église Saint-Pierre Saint-Paul, **Paul Goussot**, concertiste et professeur d'orgue au C.C.R., et la participation de **Hervé Lamy**, ténor

Œuvres de Jean-Sébastien Bach, Georg Friedrich Haendel, Alexandre Guilmant, Louis James Alfred Lefébure-Wely, César Franck, Camille Saint-Saëns et Louis Vierne

• **Samedi 13 janvier, à 20h30**

Concert : carte blanche à **Thierry Escaich**,

compositeur, organiste et improvisateur, titulaire du grand orgue de l'église Saint-Étienne-du-Mont à Paris, professeur au Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris, membre de l'Académie des beaux-arts de l'Institut de France

• **Dimanche 14 janvier, à 15h**

- **Présentation technique** de l'orgue Cavallé-Coll par **Thomas Monnet**, expert-organier, professeur au conservatoire de Gagny et titulaire de l'orgue Cavallé-Coll de l'église Saint-Maurice-de-Bécon à Courbevoie

- **Concert** des élèves de la classe de Paul Goussot, professeur d'orgue au C.R.R.

Renseignements : 01 47 32 65 67

N.B. : d'autres concerts seront programmés ultérieurement.

Coup de projecteur sur les établissements scolaires de la ville

Henri-Dunant, un collège... comme les autres

Un établissement à taille humaine, avec de très bons enseignants et des activités de qualité. Voilà quelques-uns des arguments défendus par l'équipe du collège Henri-Dunant contre les préjugés liés à sa position géographique. Visite en avant-première... quelques semaines avant les journées portes ouvertes. ▶ Anna-Maria Conté

Venez découvrir
par vous-même

Fixez la date de ce rendez-vous dès maintenant : portes ouvertes, le samedi 10 mars, de 9h à 12h30, 29 rue Henri-Dunant, tel. 01 47 51 18 85.



devoirs mais également des ateliers culturels et sportifs, d'informatique, de cuisine, de danse, de chant chorale, de théâtre, de système-D, de basket sont proposés aux collégiens. Quant aux supports pédagogiques numériques, l'établissement dispose d'une salle d'informatique, d'un C.D.I. (centre de documentation et d'information), de T.N.I. (tableau numérique interactif) et de

plus qu'un lointain souvenir : mes prédécesseurs l'ont bien rétabli et je continue son application stricte, affirme le principal Rachid Frihmat. Je suis depuis deux ans à la tête d'un établissement sain qui ne fait que s'améliorer grâce à l'enthousiasme formidable du corps enseignant et aux divers projets développés. Parmi ces derniers, le plus célèbre est sans doute la mini-entreprise (lire encadré).

Les atouts du collège

Et ce n'est pas terminé ! Aux côtés de projets déjà lancés, d'autres se renforcent ou se préparent. Ainsi la « classe orchestre », en place à l'école des Buissonnets, se poursuit désormais au collège. « L'école ouverte », la première semaine de chaque période de vacances, rencontre un vif succès. Il y a également les voyages en Angleterre et en Espagne et la participation à Premis, un dispositif du département, permet à plusieurs élèves de profiter d'ateliers culturels, sportifs et de loisirs et de bénéficier d'un système de tutorat et de coaching par des professeurs et adultes de l'établissement. « Je viens de déposer une demande de création d'une nouvelle classe bi-langue, anglais-espagnol, et d'une option européenne pour les classes de quatrième et troisième. Le projet d'établissement, réactualisé par l'ensemble de la communauté scolaire en juillet puis finalisé en septembre 2017, est basé sur trois axes : aller vers la réussite de tous les élèves, maintenir un bien-être et un climat serein au collège et améliorer l'image du collège », ajoute le principal.

Alors, pourquoi ne pas profiter des portes ouvertes (lire encadré) pour découvrir de près cet établissement ouvert à tous les enfants (et aux parents) des écoles des Buissonnets, Alphonse-Daudet et Louis-Pasteur (qui font partie de la carte scolaire et du secteur scolaire du collège Henri-Dunant).

⁽¹⁾ Dans une classe « bi-langue », les élèves étudient deux langues en parallèle.

⁽²⁾ Le changement d'établissement est possible mais les dérogations sont soumises à des conditions très strictes.

À quoi reconnaît-on un bon collège ? À la réussite des élèves ? Au dynamisme de ses enseignants ? À la qualité de son projet pédagogique ? Au nombre d'élèves par classe ? À sa propreté et à sa sécurité ? Si l'on s'appuie sur ces critères, alors oui ! Henri-Dunant est un bon collège !

Un enseignement de qualité

Une moyenne de 80% de réussite au brevet et une équipe (qui se compose de 22 enseignants, 8 personnels éducatifs, 6 personnels administratifs et socio-médicaux et 6 agents) très impliquée pour un établissement qui accueille 215 élèves (28 par classe), une classe « bi-langue » anglais-allemand⁽¹⁾, des activités d'anglais renforcé, des groupes-classes en latin, un parcours d'excellence en lettres et en anglais pour les élèves de sixième. De plus, des aides aux

vidéoprojecteurs dans chaque salle.

Un établissement qui ne fait que s'améliorer

Mais alors d'où vient la méfiance de certains parents qui, en dépit de la proximité de l'établissement à leur domicile, préfèrent demander une dérogation⁽²⁾ ou inscrire leurs enfants dans l'enseignement privé ? La localisation du collège au Clos des terres rouges en est peut-être une raison. Pourtant, ces dernières années, le quartier (et donc le collège) a subi de profondes modifications structurelles accompagnées d'une indéniable amélioration du cadre de vie. « Dans l'enseignement primaire d'abord, puis dans le secondaire, les projets éducatifs, souvent en lien entre eux, se sont multipliés », souligne Patrice Cosson, adjoint au maire à l'Éducation. « Quant au manque de discipline que l'on pouvait reprocher au collège, ceci n'est

La mini-entreprise... un projet « made in »... collège Henri-Dunant

La première mini-entreprise de Rueil a été mise en place en 2013 au collège Henri-Dunant dans le cadre de la classe de découverte professionnelle. Tout au long de l'année, les élèves travaillent, au côté du programme classique, sur un projet de création et de gestion d'une vraie (mini) entreprise. Née sur l'initiative de Karine Gasparini, professeur d'espagnol, elle s'est ensuite élargie au lycée Richelieu. Le projet de cette année verra la collaboration de trois établissements : les collèges Henri-Dunant et Les Martinets, et le lycée Richelieu. Affaire à suivre...



David Bousso, adjoint au maire, entouré par l'équipe de la nouvelle ressourcerie au Clos des terres rouges.

Nouveau: une ressourcerie partagée !

Un projet unique en son genre se met en place actuellement : une plate-forme d'économie sociale et solidaire (ESS) autour d'une ressourcerie, implantée sur le Clos des terres rouges et répondant aux attentes de tous les Rueillois. ▶ Maryline Archimbaud

Vous vous êtes peut-être déjà rendus à la ressourcerie de Nanterre (*lire Rueil Infos de janvier 2016, page 17*). À la demande du maire, l'association Le Cercle, qui gère le lieu, a été invitée à ouvrir une antenne à Rueil. Une ressourcerie vous accueillera donc à partir du 2 février au 35 rue des Mazurières. Comment ça marche ? Vous déposez les objets – hors mobilier et équipements électriques et électroniques, dans un premier temps – dont vous n'avez plus l'utilité. Ils sont alors triés : ceux susceptibles d'être vendus sont remis en état pour rejoindre la boutique ; les autres seront recyclés. « Une ressourcerie permet de sensibiliser le public à une autre façon de consommer, plus responsable, qui privilégie le réemploi et la réparation plutôt que le remplacement par du neuf », explique Anne-Marie Portel, directrice du Cercle. Une économie circulaire donc, à l'opposé du modèle linéaire « produire, consommer, jeter ».

À la boutique, les prix de vente permettront de s'équiper à moindre coût. Les locaux, connus pour abriter autrefois le centre de loisirs Cap Kids, offrent par ailleurs une surface de près de 500 m² qui permet d'accueillir, en plus de la ressourcerie, un espace « partagé ». « Ce lieu mutualisé apportera un appui aux initiatives locales, individuelles, collectives, associatives mais aussi entrepreneuriales, indique David Bousso, adjoint au maire délégué au Développement économique, à l'Emploi et à la Cohésion sociale, également référent pour l'ESS et l'économie circulaire. En implantant cet équipement dans ce quartier entièrement réhabilité, nous avons

voulu, avec le maire, y favoriser la création d'activités porteuses de développement économique, d'emplois et de pratiques socialement innovantes. »

« Créer une dynamique »

Après les logements, les espaces urbains, les équipements culturels et sportifs, l'effort, au Clos des terres rouges, porte donc sur le volet économique. C'est le souhait qui est ressorti de la consultation publique menée sur le quartier. « *Durant un an, nous avons rencontré les habitants, le conseil de village, les amicales de locataires, les associations, les commerçants..., pour réfléchir ensemble à la vocation de ce lieu et à la nature des activités qu'il pourrait héberger* », explique Héléne Baril, responsable de l'innovation sociale à l'Apes, opérateur en développement social urbain auprès de France Habitation, le bailleur du quartier.

Cette démarche exemplaire assurera l'adéquation entre l'offre de services et les attentes des habitants. Elle a déjà conduit plusieurs associations à proposer un accompagnement aux usages numériques et aux démarches dématérialisées, des permanences ou encore du soutien scolaire. Un espace de coworking sera en outre aménagé ainsi qu'un Fab Lab, un atelier de fabrication qui servira notamment pour réparer les objets de la ressourcerie. « *Ce lieu hybride vise à créer une dynamique dans le quartier autour de la création d'activités ayant un impact fort en termes de mixité sociale, d'insertion, de cadre de vie...* », résume Pascale Gari, directrice territoriale de France

Prix du Fonds pour l'innovation sociale 2017 décerné par la fédération des entreprises sociales pour l'habitat, plus d'information sur esh.fr

Pratique, la
déchetterie
tous les samedis

Depuis le 1^{er} janvier, la déchetterie mobile s'installe non plus un samedi par mois mais tous les samedis, de 9 h à 18 h, au centre Léon-Hourlier, dans la rue éponyme (accès par le chemin de la Grille verte). Vous pouvez y déposer vos objets encombrants, mobilier, matelas, gravats, bois, ferraille, déchets verts, équipements électriques et électroniques, textiles (vêtements, sacs, chaussures) et produits toxiques. Avec ce geste écocitoyen, vous facilitez leur recyclage et contribuez à la qualité des espaces publics, ainsi préservés des dépôts sauvages... Rappel : l'amiante, les extincteurs, les pneus et les bouteilles de gaz ne sont pas collectés, pas plus que les produits médicaux (déchets des activités de soin à risques infectieux, ou Dasri) qui doivent être rapportés en pharmacie.

D'autres solutions s'offrent également à vous. La vaisselle, les textiles, les bibelots, les livres ou encore les jouets peuvent être confiés à la nouvelle ressourcerie de Rueil qui leur donnera une seconde vie. Une collecte des encombrants est également organisée toutes les deux semaines, selon votre quartier. Enfin, vous avez toujours la possibilité d'apporter vos objets encombrants à la déchetterie de Carrières-sur-Seine, au 2 rue de l'Union (www.sitru.fr).

Plus d'informations sur villederueil.fr, rubrique Collecte des déchets

Habitation. De plus, la Fouilleuse football club, animé par Abdelmalek Chamouch a souhaité y installer aussi une laverie sociale. Lieu de rencontre, elle offrira un service d'entretien du linge aux personnes à faibles ressources.

L'aménagement de ce lieu ancré sur son territoire a fait l'objet d'un chantier participatif ouvert au public. Et pour la peinture, une demi-douzaine de jeunes du quartier se sont mobilisés à travers un atelier de rue organisé par la Ville et l'Apes. La ressourcerie partagée s'adresse ainsi à tous les Rueillois, « très sensibles aux questions environnementales et en attente d'une telle structure sur la ville », note Anne-Marie Portel. Et même au-delà, le lieu étant également ouvert aux habitants des communes voisines qui souhaitent s'inscrire dans cette démarche. Le projet est d'ailleurs soutenu par l'établissement public territorial Paris Ouest La Défense (Pold). Un exemple pour toute la Métropole du Grand Paris qui s'investit également dans l'ESS notamment à travers l'action de Xavier Lemoine, maire de Montfermeil.

Ressourcerie partagée Le Cercle
35 rue des Mazurières
Facebook / La ressourcerie partagée
Horaires d'ouverture : le vendredi de 13 h à 18 h et le samedi de 9 h 30 à 14 h, pour les dépôts et la boutique

Nouveaux Rueillois, votre ville vous accueille

▶ Vous venez de vous installer à Rueil-Malmaison? N'hésitez pas à rendre visite au service municipal des Nouveaux Arrivants (pavillon des Jonquilles, 37 rue Jean-Le-Coz) ou à nous signaler votre arrivée via ce lien : www.villederueil.fr/nouvel-arrivant. Vous pourrez également prendre rendez-vous si vous le souhaitez. Un accueil chaleureux, des brochures et des conseils utiles vous y attendent.

▶ Le service municipal des Nouveaux Arrivants organisera **une permanence** à l'hôtel de ville (13 boulevard Foch) **le samedi 20 janvier, de 10h à 12h30**.

Renseignements et rendez-vous :

Service des Nouveaux Arrivants

Pavillon des Jonquilles

37 rue Jean-Le-Coz

nouveaux.arrivants@mairie-rueilmalmaison.fr

Tél. : 01 47 32 57 16

Appel à bénévoles

▶ Créée en 1984, l'ASP fondatrice (Association pour l'accompagnement et le développement des soins palliatifs) apporte une présence et une écoute aux malades, à leur famille et à leurs proches dans les phases critiques de la maladie et en fin de vie. Devant les demandes croissantes d'accompagnement et pour développer ses actions, elle recherche des bénévoles à Paris et en Île-de-France, pour intervenir auprès des malades en hôpital ou EPHAD mais aussi pour expliquer au grand public ce que sont les soins palliatifs. Formations assurées.

Si vous disposez d'une demi-journée ou d'une soirée par semaine, rejoignez-vous.

Contact : 01 53 42 31 33 ou par mail : benevolat@aspfondatrice.org

Plus d'informations sur www.aspfondatrice.org

▶ **L'association rueilloise Maraude du cœur** vient en aide aux sans-abris, en allant directement à leurs rencontres. Ses bénévoles distribuent des denrées alimentaires, des produits d'hygiène corporel et des vêtements aux personnes démunies, approchées lors de maraudes effectuées à pied ou en voiture. **L'association reposant sur le don, elle compte sur votre générosité à tous!**

Plus d'informations sur Facebook : fb.me/maraudeducoeur ou par mail : marauededucoeur@gmail.com

Vous pouvez aussi faire un don en passant par : www.helloasso.com/associations/maraude-du-coeur/formulaires/1 (site sécurisé et regroupant de nombreuses associations).

▶ **L'association Opéra Bel Canto**, constituée sous le régime loi 1901 et ayant pour objet de promouvoir l'art lyrique à Rueil-Malmaison et plus largement en Île-de-France, recherche des bénévoles (étudiants bienvenus) dans le cadre de l'organisation du 7^e Festival des Envoyées lyriques qui se déroulera en novembre/décembre 2018 à Rueil-Malmaison.

Contacts : 06 60 87 05 72 ou 06 65 65 96 92

Plus d'informations sur : www.envoleeslyriques.com

▶ **La chorale Les Voix du Cœur recherche des voix d'hommes**. Elle est actuellement composée de 21 personnes (75% de femmes et 25% d'hommes) dont trois musiciens : guitare, banjo et batterie. Les chants sont uniquement en français. Elle se produit deux fois par an dans plusieurs maisons de retraite et résidences services de Rueil. La chorale est également sollicitée pour des cérémonies commémoratives pour chanter La Marseillaise et l'Hymne européen, ainsi qu'à diverses occasions (inaugurations, anniversaires, restau club...). Les répétitions ont lieu tous les lundis de 10h à 12h à l'auditorium de la médiathèque.

Si vous êtes intéressés, messieurs, contactez vite Pierre MENEAU par tél. au 01 78 26 20 87 / 07 80 08 27 15 ou par mail : pierre-meneau@club-internet.fr

▶ **L'association Solidarité Migrants Rueil a besoin de bénévoles en accompagnement scolaire**. Si vous disposez d'une heure ou deux par semaine pour aider un écolier, collégien ou lycéen rueillois, merci d'appeler Chantal Le Priol au 01 47 51 65 68 ou Anne-Marie Haon au 01 47 51 98 77 (quartier des Hauts de Rueil), Anne Lesens au 06 75 46 24 73 ou Joëlle Bubbe au 06 84 83 31 29 (bas de Rueil et centre-ville).

Solidarité Migrants Rueil

Tél. : 01 47 51 34 94

www.solidarite-migrants-rueil.fr



Un bureau éphémère de La Poste

Jusqu'au 13 janvier, la Poste a mis en place un bureau éphémère, pour le retrait des colis et lettres recommandées. Un dispositif qui s'adresse aux clients des bureaux de Poste de Rueil-Jaurès et Rueil-sur-Seine. Les clients des bureaux de Poste de Rueil Plateau et de Rueil Bougainvillées ne sont pas concernés.

Bon à savoir : pensez à consulter l'adresse du point de retrait figurant sur votre avis de passage.

Bureau de Poste éphémère :

Intersection de la rue André et Edouard Michelin et de la rue des Grandes terres (à 200 mètres de la gare des bus).

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h30 à 19h15 et de 9h à 12h le samedi.

Le Lions Club organise son traditionnel loto

Le dimanche 21 janvier à l'Atrium, le Lions Club vous invite à son traditionnel loto. Depuis sa première édition en 2008, ce sont près de 300 personnes qui viennent passer en famille un agréable moment et tenter de gagner de nombreux lots. L'ouverture des portes aura lieu à 14h et le premier tirage, à 15h30. Un événement auquel vous êtes attendus nombreux et qui permettra de financer plusieurs œuvres sociales sur la Ville.

Plus d'informations sur www.lions-rueilmalmaison.fr

Atrium

81 rue des Bons Raisins

22^e édition de « La Science se livre »

Du 27 janvier au 17 février, aura lieu la 22^e édition de « La Science se livre », une manifestation populaire et intergénérationnelle organisée par le département des Hauts-de-Seine. Expérimentations, rencontres-débats, projections, ateliers numériques, fab labs..., au total, pas moins de 150 rendez-vous seront programmés dans 50 médiathèques et autres lieux culturels des Hauts-de-Seine et des Yvelines.

Au programme, à la Médiathèque Jacques-Baumel

Deux conférences :

▶ **le mercredi 7 février, à 20h30**, la « révolution numérique » avec Philippe Tessier, archiviste au musée d'histoire locale de Rueil.

▶ **le mercredi 14 février, à 20h30**, conférence « À la découverte des acteurs locaux du numérique », tout public, en partenariat avec l'association Rueil Digital.

Cinq ateliers numériques pour les enfants :

▶ le samedi 10 février, de 14h à 15h30, pixel art et de 16h30 à 18h30, le NFC

▶ le mercredi 14 février, de 14h à 15h30, scratch et le makey makey

▶ le samedi 17 février, de 14h à 15h30, créer sa réalité augmentée, de 16h30 à 18h30, créer son livre numérique

Quatre animations numériques pour les enfants :

▶ le samedi 20 janvier, à 16h30, coloriage en réalité augmentée (dès 4 ans, avec un parent)

▶ le samedi 3 février, à 16h, lecture en réalité augmentée (dès 4 ans, avec un parent)

▶ le samedi 17 février, à 16h, l'heure du conte numérique (3-7 ans, avec un parent)

▶ le mercredi 28 février, à 16h, création numérique (dès 6 ans)

Pour ces animations, inscription obligatoire par téléphone auprès de la Médiathèque (15-21 boulevard Foch, www.mediatheque-rueilmalmaison.fr), par téléphone au 01 47 14 54 54.

Succès pour la banque alimentaire du Rotary Club de Rueil !

Le Rotary Club de Rueil remercie tous les Rueillois qui ont participé cette année à la collecte pour la banque alimentaire. Généreux donateurs, volontaires bénévoles aidant à la collecte dans les magasins, enseignants, parents d'élèves, scouts, pionniers, caravelles, jeunes rugbymen, bénévoles de la Croix Rouge, salariés d'entreprises..., autant de personnes qui se sont mobilisées activement pour récolter le maximum de dons.

Leur action a permis de récolter plus de 30 tonnes de nourriture pour les plus démunis dont 14 tonnes seront remises à l'épicerie sociale de la Ville pour aider les Rueillois en difficulté. Encore merci à tous et rendez-vous l'année prochaine !

8016,88 euros récoltés cette année pour le Téléthon !

Organisées du 8 au 10 décembre sur la Ville, de multiples actions en faveur du Téléthon, coordonnées par l'Espace Ressources Handicaps de la Maison de l'Autonomie, ont permis de récolter 8016,88 euros. Merci aux Rueillois, aux associations (Bethel Gospel Choir, Musicaccord, Rev'Sculpt, J'danse, Sultana, Lion's Club, Coeur Couleur, Philatélique de Rueil, M' Danse Studio, Fighting Beat) et aux autres partenaires de la Ville (Forum Seniors, Mickaël D, République de Buzerval, Raiq des Mazurières, The Loft, Rueil Athlétic Club Tennis, Tatoueur Harmony tattoo, Rueil Basket Supporter, BTP CFA de Rueil, Mini Entreprise "La Capitana", Dring Dring Café) chargés des animations. Un grand merci également aux coaches sportifs de The Loft et à l'espace multimédia du Club de jeunes Imag'in pour leur investissement sur le Flash Mob. Rendez-vous l'année prochaine pour battre ce record !

Recensement 2018 : faites connaissance avec les agents recenseurs

Du 18 janvier au 24 février 2018, ce sont 14 agents recenseurs qui seront chargés de recenser la population rueilloise. Ils se présenteront à votre domicile, munis d'une carte tricolore. Ils vous remettront les documents à remplir ou une notice explicative avec vos identifiants si vous préférez opter pour le recensement par Internet. Découvrez leurs photos dès maintenant et réservez-leur votre meilleur accueil le jour J !



Anne Saulnier



Carole Porthault



Ghania Nolet



Ingrid Ouanas



Isabelle Manceau



Karima Bouabdelli



Lucile Josephine



Maria Seymetes



Nathalie Kermel



Pascale Barbier



Raphael Josephine



Samuel Maillot



Sandrine Kerouaz



Vanessa Thiodet

La ligne de bus 27 encore plus forte !



Depuis le 4 décembre dernier, grâce à l'action des deux communes de la Celle St Cloud et de Rueil, le bus 27 passe toutes les 13 minutes aux heures de pointe, avec des départs plus fréquents et plus tard, du lundi au dimanche. Il y a aussi désormais plus de correspondances assurées avec les RER et les trains. Ajoutons enfin des liaisons plus tardives avec un dernier départ de Rueil-Malmaison RER A à 22h01 en semaine, 21h38 le samedi et 21h25 le dimanche. Une nouvelle qualité de service qui améliore grandement le quotidien des habitants de Jonchère - Malmaison.

Artisans rueillois, inscrivez-vous vite aux Journées Européennes des Métiers d'Art !

Les 6, 7 et 8 avril prochains, la Ville participera aux Journées Européennes des Métiers d'Art. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 15 janvier 2018. Artisans, venez partager vos savoir-faire. Pour cela, vous pouvez contacter le service commerce, artisanat et marchés forains par téléphone au 01 47 32 53 87 ou par mail, à l'adresse suivante : commerce.artisanat@mairie-rueilmalmaison.fr



Pharmacies de garde

Dimanche 7 janvier
Pharmacie Desjardin
107 boulevard National
Tél. : 01 47 51 24 29

Dimanche 14 janvier
Pharmacie de la Croix de Lorraine
77 boulevard Richelieu
Tél. : 01 47 51 72 45

Dimanche 21 janvier
Pharmacie des Martinets
28 rue des Frères Lumière
01 47 51 32 41

Dimanche 28 janvier
Pharmacie Pham
286 avenue Napoléon-Bonaparte
01 47 49 10 23

Dimanche 4 février
Pharmacie Algarra
66 rue des Écoles
01 47 51 29 77

Dimanche 11 février
Pharmacie Beauregard
69 avenue du 18-juin-1940
01 47 51 16 57



Opération «Le courrier du Père-Noël» réussie !

Comme chaque année, depuis maintenant 1962, La Poste prête sa plume au Père-Noël. Les enfants peuvent ainsi lui envoyer directement leur liste et espérer une réponse personnalisée de sa part. Un service gérée à Libourne, en Gironde, par 60 secrétaires qui œuvrent chaque année pour répondre aux correspondants grâce à une carte-réponse spécialement éditée par La Poste. Cette année, ils

auront reçu **463 lettres de petits Rueillois, 371 récoltées dans la boîte aux lettres mise à leur disposition à l'Hôtel de Ville, du 1^{er} au 9 décembre, et 92, lors du Noël des trois villages, organisé le dimanche 10 décembre.** Une belle initiative et un beau succès obtenu par la Ville en partenariat avec la Direction du Courrier du département des Hauts-de-Seine.

Agenda

Les rendez-vous culturels de la médiathèque

15^e édition des Rencontres de l'histoire et de l'actualité

Cette année, une thématique riche, « la table, culture et traditions ». Après la journée du 16 décembre, l'événement se poursuit en janvier avec un cycle de conférences thématiques :

- ▶ le 9 janvier à 20h30, conversations gourmandes avec Joséphine de Beauharnais ;
- ▶ le 11 janvier à 20h30, à table avec Napoléon ;
- ▶ le 13 janvier à 15h, le 7^e art se met à table ;
- ▶ le 16 janvier à 20h30, l'identité gastronomique française ;
- ▶ le 18 janvier à 20h30, une brève histoire de l'alimentation ;
- ▶ le 23 janvier à 20h30, l'action de l'UNICEF dans la lutte contre la malnutrition infantile ;
- ▶ le 25 janvier à 20h30, une histoire culturelle de la pâtisserie ;
- ▶ le 27 janvier à 15h, art et gastronomie.

Assistez aussi à la projection de films sur grand écran :

- ▶ les 4, 7, 11, 18, 21 et 25 janvier à 15h.

Jusqu'au 29 janvier, la médiathèque accueille également l'exposition « Vers une Europe plus unie » à la galerie, au 1^{er} étage, retraçant l'histoire de l'Europe, depuis la constitution de la C.E.E. jusqu'aux futurs défis de l'Europe.

Tous les jours, de 9h à 18h30, sauf dimanche, de 14h à 18h - Entrée libre

Le prix Emilio Coukidis s'expose à la médiathèque



Du 24 novembre au 9 décembre, 62 œuvres ont été exposées à la médiathèque, dans le cadre du prix Emilios Coukidis. Parmi toutes ces œuvres, 52 peintres dont huit Rueillois, huit sculpteurs et deux photographes. Tous avaient choisi une de leurs réalisations pour convaincre le jury composé de professionnels mais aussi de membres de la direction des Affaires culturelles de la Ville, comme Carole Berté, directrice des Affaires Culturelles, Olivier

de La Serre, adjoint au maire, délégué aux Affaires culturelles et Carole Thierry, conseillère municipale déléguée aux relations avec le monde associatif. Après délibérations, c'est l'artiste Sandra D'Angeli, peintre depuis plus de 20 ans, qui a été élue comme lauréate. Particulièrement sensible aux ambiances, à l'intensité de la lumière, aux sensations, elle peint par transparence, les reflets, les passages entre chaque matière. Elle aura donc la chance d'être exposée du 30 janvier au 22 février à la médiathèque.

Médiathèque Jacques-Baumel : 15-21 boulevard du Maréchal-Foch
Tél. : 01 47 14 54 54

Les news du Conservatoire

Percussions

Le mardi 9 janvier à 19h30, l'auditorium du CRR vous ouvre ses portes pour assister à un concert de percussions donné par les élèves de la classe d'Ève Payeur, professeur de percussions au CRR.

La musique à Versailles

Le dimanche 14 janvier à 16h, à l'ancienne mairie, vous avez rendez-vous pour un concert-conférence de Christophe Maynard, professeur de piano au CRR, avec la participation d'étudiants du conservatoire. Une manifestation en partenariat avec la Société historique de Rueil-Malmaison.

Réervations par téléphone au 01 47 32 57 38 ou par mail shrm@orange.fr

Les samedis musicaux de la Médiathèque

Le samedi 20 janvier à 17h, le pôle musique de la Médiathèque Jacques-Baumel vous invite à un concert de musique de chambre donné par les étudiants du CRR.

Midi Croc'Notes

Le vendredi 26 janvier à 12h30, les étudiants du CRR se mettront en scène, le temps d'un Salon de Musique au Château de Malmaison. Un événement en partenariat avec le Musée national des châteaux de Malmaison et Bois - Préau.

Réervations auprès du Château par téléphone au 01 41 29 05 55.

Le concert du Nouvel An

Venez célébrer la nouvelle année en musique le lundi 29 janvier à 20h au Théâtre André-Malraux. Au programme : le Carnaval romain et Harold en Italie d'Hector Berlioz avec Claire Merlet, alto soliste ;

les Nocturnes de Claude Debussy avec l'Orchestre Symphonique du CRR, sous la direction de Jean-Luc Tourret.

Réervations auprès du Théâtre André-Malraux, par téléphone au 01 47 32 24 42

Masterclass publique de saxophone et musique de chambre

Le mardi 30 janvier de 9h à 18h, à l'auditorium du CRR, les étudiants de la classe de saxophone de Daniel Gremelle vous invitent à une masterclass publique, avec Philippe Ferro, chef d'orchestre et spécialiste des ensembles à vent.

Les news des Centres Culturels



Cabaret humoristique « J'ai mangé ma fourchette »

Avec Gilles Bugeaud et Christophe Manien (au piano).

Le dimanche 28 janvier, de 14h30 et 17h, la compagnie Quand on est trois vous propose un spectacle original, concocté par Gilles Bugeaud et son complice Christophe Manien. « J'ai mangé ma fourchette », c'est tout simplement un tour de chant humoristique mêlant humour vache et humour tendre, à partir de chansons datant des années folles, jusqu'aux cabarets des années 50, le tout, dans un cadre magnifique, le Château de la Petite Malmaison. On retrouve les grands spécialistes du genre : Bobby Lapointe ou Jean Yanne, mais aussi Noël-Noël, Raymond Souplex ou Jean Constantin. Bref, un bon moment en perspective !

Château de la Petite Malmaison 229 bis avenue Napoléon Bonaparte
Tarif 1^e catégorie : 24 €
Tarif 2^e catégorie : 20 €
Renseignements et réservations : 01 41 96 90 60

Spectacle Jeune Public « Les 3 brigands »

Et si vous faisiez découvrir à vos bambins, dès 4 ans, un conte musical mêlant marionnettes et théâtre d'ombres ? La compagnie



Les Muettes Bavardes s'est inspirée de l'album jeunesse de Tom Ungerer. La rencontre entre des brigands de grand chemin et une petite orpheline, teintée de philosophie, voilà ce qu'il sera donné de voir le samedi 20 janvier, à 15h, à l'Athénée.

Athénée
2 avenue Alsace Lorraine
Plein tarif : 8 €
Tarif réduit : 7 €
Renseignements et réservations : 01 41 96 90 60

Spectacle Jeune Public « La folle rencontre de M. Troto et Mme Trottar »



M. Troto fait tout très vite et il déteste attendre ! Mme Trottar adore profiter son temps et profiter... ! Deux personnages radicalement différents, promis à une histoire d'amour improbable et rocambolesque dont les petits spectateurs, entre 4 et 10 ans, apprécieront chaque moment de leur quotidien. Une comédie mise en scène par la compagnie De-ci de-là, à apprécier le mercredi 24 janvier à 15h, à l'Athénée.

Athénée
2 avenue Alsace Lorraine
Plein tarif : 8 €
Tarif réduit : 7 €
Renseignements et réservations : 01 41 96 90 60

Spectacle Jeune Public « Un mouton dans mon pull »

Voilà un spectacle qui va réchauffer le cœur des tout-petits, dès 2 ans ! « Un mouton dans mon pull », c'est l'histoire d'un mouton qui se déshabille de sa toison, de laquelle va bientôt éclore une drôle de petite bonne femme... Une jolie pièce pleine de poésie racontée par le théâtre T, au Centre Culturel Edmond Rostand, le samedi 3 février à 15h et 17h.



Centre Culturel Edmond Rostand
20 boulevard Edmond Rostand
Plein tarif : 8 €
Tarif réduit : 7 €
Renseignements et réservations :
01 47 51 85 45

Franz Stock : une grande figure chrétienne du Mont-Valérien



Nommé aumônier des prisons du Cherche-Midi et de Fresnes à Paris en 1940, responsable du « séminaire des barbelés » pendant la

seconde guerre mondiale, l'abbé Franz Stock fut aussi une grande figure chrétienne du quartier du Mont-Valérien. Le vendredi 19 janvier à 19h30, à l'église Notre-Dame de la Compassion de Rueil, Jean-Pierre Guérend, de l'association « Les Amis de Franz Stock », animera une conférence de presse sur celui qui incarnait pour lui « le paradoxe évangélique ».

Notre Dame de la Compassion
18 rue du Plateau
Entrée libre

27 janvier 2018 : le grand Fest-Noz de l'Amicale à l'Atrium de Rueil

Le 27 janvier, dès 20h, à l'Atrium, venez chanter et danser au son du biniou breton ! L'Amicale des Bretons de Rueil vous invite en effet à un grand Fest-Noz. Au programme : les groupes Kejadenn, Kafe Koet Quartet, Avel et les sonneurs des Tud Laouen. Sur place : boissons, sandwiches et... crêpes bien sûr !

Atrium
81 rue des Bons Raisins
Participation aux frais : 10 €
Renseignements par mail
info@bretons-de-rueil.com
ou par téléphone
au 06 08 54 16 20

DROIT

Le tribunal d'instance de Puteaux recrute des conciliateurs de justice

Le tribunal d'instance de Puteaux, dont dépend Rueil-Malmaison, recrute des conciliateurs de justice. Vous avez le sens de l'éthique, une grande capacité d'écoute et d'analyse. Vous souhaitez être utile à la société et à vos concitoyens ? Auxiliaire de justice, le conciliateur de Justice intervient bénévolement dans le cadre d'un conflit entre deux personnes physiques ou morales afin d'obtenir un accord amiable entre elles et éviter ainsi un procès. Pour devenir conciliateur, vous devez justifier d'une expérience en matière juridique d'au moins 3 ans, jouir de vos droits civils et politiques et n'être investi d'aucun mandat électif.

Pour plus de renseignements et postuler :
www.ca-versailles.justice.fr
conciliateur.ca-versailles@justice.fr

Déposez une pré-plainte en ligne

Depuis la loi du 15 juin 2000, instaurant le « guichet unique », vous avez la possibilité de porter plainte dans le commissariat de votre choix, à charge pour lui de transmettre les éléments au commissariat territorialement compétent.

Depuis 2013, vous pouvez aussi réaliser une pré-plainte via un formulaire en ligne, sur le site www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr (lien accessible depuis la rubrique Démarches du site de la mairie, onglet Accès au Droit).

Objectif : gagner en efficacité et en rapidité, lors de votre présentation à la Police Nationale. Vous serez contacté(e) sous 24h, et obtiendrez alors un rendez-vous dans le service de police pour venir signer le procès-verbal de plainte.

À noter : la déclaration en ligne permet d'effectuer une pré-plainte pour des faits d'atteinte aux biens (vols, dégradations, escroqueries...) dont vous êtes victime et pour lesquels vous ne connaissez pas l'identité de l'auteur.

Et dans tous les cas d'urgence, appelez immédiatement le 17 ou le 112 ou par SMS le 114, pour les personnes ayant des difficultés à entendre ou à parler.



Agenda santé

AGENDA SANTÉ

Le Harcèlement au Travail, parlons-en !

Le service Prévention-Santé vous propose une soirée ciné-débat, le lundi 15 janvier, à 20h au cinéma Ariel centre-ville. Objectif : sensibiliser le public aux différentes formes de harcèlement au travail et faire connaître les dispositifs d'aide et de recours pour ne plus subir. Après la projection du film Corporate de Nicolas Silhol (sorti en 2017 et avec, entre autres, Céline Sallette et Lambert Wilson), les spectateurs pourront échanger avec des professionnels : Murielle Dubois, fondatrice et dirigeante de Cats, Claude Allouchery, psychologue du travail, et Maître Jean-Baptiste Abadie, avocat à la Cour.

Cinéma Ariel centre-ville

99 avenue Paul Doumer

Entrée libre, inscription conseillée auprès du service

Prévention-Santé

au 01 47 32 82 68

Comment apprivoiser sa douleur autrement ?

Dans le cadre du cycle « Question de Santé », le Service Prévention-Santé propose aux seniors une conférence intitulée « Comment apprivoiser sa douleur autrement ? », le jeudi 25 janvier de 9h30 à 12h, à la Maison de l'Autonomie. Cette conférence, animée par trois ostéopathes, sera suivie de conseils personnalisés.

Maison de l'Autonomie

10 ter rue d'Estienne d'Orves,

Inscription obligatoire auprès du service

Prévention-Santé au 01 47 32 82 68

Carnet médical

► **Clara Fontaine, ostéopathe D.O.**, propose des consultations à domicile sur rendez-vous, dans tout l'ouest parisien dont Rueil. Elle s'adapte à tous les profils et tous les âges, en fonction du degré d'urgence. **Tél. : 07 69 82 70 67.**
Mail : cfontaineosteo@gmail.com

► **My Thien Stéphanie Nguyen**, kinésologue et praticienne en neurofeedback dynamique, rejoint, à compter du 1^{er} décembre 2017, le cabinet d'ostéopathes Corps & Santé de Monsieur Jean-Pierre Marguaritte, **situé au 5 bd du Gué à Rueil-Malmaison (bus 244, 241)**. Son objectif : vous accompagner vers un mieux-être bienveillant et vous aider à être « acteur » de votre vie grâce à différentes techniques utilisées comme la kinésiologie (pratique permettant de retrouver l'équilibre entre le mental, l'émotionnel et le corps suite à un choc émotionnel) ou le neurofeedback dynamique (technique permettant au cerveau de se muscler et de s'auto-réguler.) Dans une démarche préventive, My Thien Stéphanie Nguyen intervient également en entreprise en tant que consultante formatrice.

Pour vous informer et prendre rendez-vous : 06 62 67 64 31/ mail : rdv@neuro-inspir.com / www.neuro-inspir.com

► **Charlotte Honey, psychologue**, vous reçoit sur rendez-vous, 53 avenue Albert 1^{er}. Elle assure ses consultations en français et en anglais. **Tél. : 06 51 23 25 52**

► **Le cabinet d'ostéopathie de M^e Johanna Pardo** est transféré, courant janvier, au 85 ter avenue Albert 1^{er}. Pour prendre rendez-vous : **06 07 97 13 22** ou sur **www.doctolib.fr**



Les golfeuses du Paris Country Club sacrées vice-championnes d'Europe

Du 5 au 7 octobre derniers, en Slovaquie, les filles du Paris Country Club ont défendu les couleurs de leur club haut et fort.

En effet, au terme de la compétition, elles ont fini vice-championnes d'Europe. Une belle performance puisque l'an dernier, elles n'occupaient que la 3^e place. Un succès aussi remporté en dépit des éléments naturels : un vent à 70 km/h et une température assez froide pour la saison. Un grand bravo donc aux trois joueuses, Lilas Pinthier, 14 ans, Lou Vrain, 18 ans, et Charlotte Liautier, 18 ans, et à leur coach, Sylvain Raby. Prochain défi : remporter le championnat de France, début mai, à Hossegor, pour pouvoir à nouveau disputer la coupe d'Europe en 2018.

Une opération brioches montée avec succès !

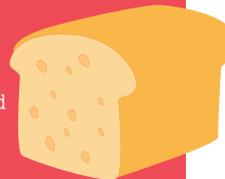
Avec le soutien de l'Espace Ressources Handicaps de la Maison de l'Autonomie, l'opération Brioches 2017 s'est terminée par une très belle réussite : 2 379 brioches ont été vendues (dont 145 dans les quatre centres culturels de la Ville et 838 vendues le samedi 2 décembre sur le parvis de la Médiathèque), 7 tabliers et 2 tee-shirts sur 11 points de vente.

L'argent récolté en 2017 servira essentiellement aux jeunes de l'Association APEI puisqu'il va permettre de poursuivre les animations du Club de Loisirs, de payer les salles pour les autres activités (art de la parole, musique et théâtre) et venir compléter la somme versée par le Lions Club pour

le Club « théâtre », dans le cadre de la préparation du spectacle qui aura lieu le 10 février prochain au Centre Culturel Edmond Rostand.

Bravo et merci à vous tous (emballeurs, vendeurs, manutentionnaires...) qui avez donné un peu de votre temps pour la réussite de cette opération.

APEI
01 47 08 40 84
apei.rueil-nanterre@orange.fr



Johan Lopes : champion de France de karaté !



Le samedi 18 novembre et le dimanche 19 novembre derniers avait lieu la coupe de France de karaté, organisée pour la troisième année consécutive à Lille. Un rendez-vous important pour Johan Lopes qui, après avoir vaincu Sofiane Agoudjil en demi-finale, dans un combat bien maîtrisé, s'est imposé en finale face au jeune champion de France en titre, Adam Jacqueray. Johan Lopes remporte ainsi sa quatrième coupe de France, avec un score de 5-0 et affiche un dixième succès national à apposer à ses six titres de champion de France... Ce qui a joué en sa faveur ? Un entraînement de trois heures par jour toute l'année, mais surtout une tactique nouvelle qui a surpris l'adversaire. Prochaine étape pour Johan Lopes : l'Open de Paris les 26 et 28 janvier prochains.

Le breakdance made in France récompensé au niveau mondial

En 2017, By Vang, trois fois champion du monde de breakdance, a fêté ses 30 ans de danse. Le 21 octobre dernier, il a donc défendu son titre, avec son groupe, Vagabond Crew, composé de dix danseurs âgés de 16 à 30 ans, venant de toute la France. "Même si nous n'avons remporté que le titre de vice-champion du monde, le simple fait d'être présent au championnat du monde, parmi 32 pays, est une victoire, une reconnaissance de mon travail et de mon investissement auprès de ces

jeunes", raconte celui qui donne aussi des cours de breakdance à des jeunes des quartiers de Plaine Gare et de la Fouilleuse, dans le cadre de ses activités au sein du service Prévention Médiation de Rueil. Vous aurez peut-être la chance de voir By Vang en démonstration car il est souvent sollicité par la Ville pour des événements ponctuels.



Au Pain du Cardinal joue le jeu de la galette solidaire !

Pour la deuxième année consécutive, la boulangerie Au Pain du Cardinal de Rueil participe à l'opération Galette Solidaire, en partenariat avec le Secours Populaire.

Ravivant la tradition de la part du pauvre, les artisans-boulangers s'engagent à reverser un don au Secours Populaire Français pour chaque galette des rois vendue. Ainsi, pour cette troisième édition, la boulangerie rueilloise, mobilisée jusqu'à fin janvier, reversera un euro par galette des rois vendue au Secours Populaire français pour venir en aide aux plus démunis. "La solidarité est dans l'âme de notre établissement. L'état d'esprit de cette opération me plaît et nos clients ont conscience de faire un beau geste", explique Olivier Guillaume aux commandes de la boulangerie.

Si vous aussi, vous voulez participer à cette action, rendez-vous au Pain du Cardinal (3 place Richelieu - Tél. : 01 47 51 88 83).

Deux artisans rueillois récompensés de la médaille de la Formation Professionnelle

Le 27 novembre dernier, Monsieur Gérard Hugues, boulanger pâtissier, 16 place des Maîtres-Vignerons, et Monsieur Gilles Cresno, chocolatier, 63 rue Gallieni, ont reçu, de la Chambre des Métiers de l'Artisanat des Hauts-de-Seine, la médaille de la Formation Professionnelle, au titre de maître-artisan.



Nouveaux commerçants



AU TRAIT BLEU

ATELIER GALERIE
20 rue de la Libération
Té. 01 47 51 88 57



DARJEELING

LINGERIE
Centre Commercial Leclerc,
58 avenue de Fouilleuse
Tél. 01 47 49 38 67



JEFF DE BRUGES

CHOCOLATIER
Centre Commercial Leclerc,
58 avenue de Fouilleuse
Tél. 01 47 32 90 05



SMART BODY

BRONZAGE ET
BALNÉOTHÉRAPIE
2 avenue Georges Clemenceau
Tél. 01 47 49 23 75

Toujours plus haut !

Le 25 novembre dernier, la Ville et le club Bloc Indoor 92 ont officiellement inauguré le mur d'escalade flambant neuf du centre du Vert-Bois. Une réalisation qui s'inscrit dans le cadre de la redynamisation de ce complexe sportif municipal et accompagne le développement d'une activité ouverte à tous. ▶ Yaël Simon

À en croire l'engouement croissant pour les salles de bloc et murs d'escalade dans notre pays, ces pratiques remportent de plus en plus de suffrages auprès des sportifs de tous âges et de toutes conditions. À Rueil, le club Bloc Indoor 92, présidé par François Pasquet, en offre l'opportunité à nos concitoyens depuis 25 ans, pour le plus grand bonheur des amateurs.



Le maire, Olivier Godon, adjoint au maire à la Politique sportive, et François Pasquet, président de Bloc Indoor 92, lors de la cérémonie d'inauguration du mur d'escalade au centre du Vert-Bois, le 25 novembre.

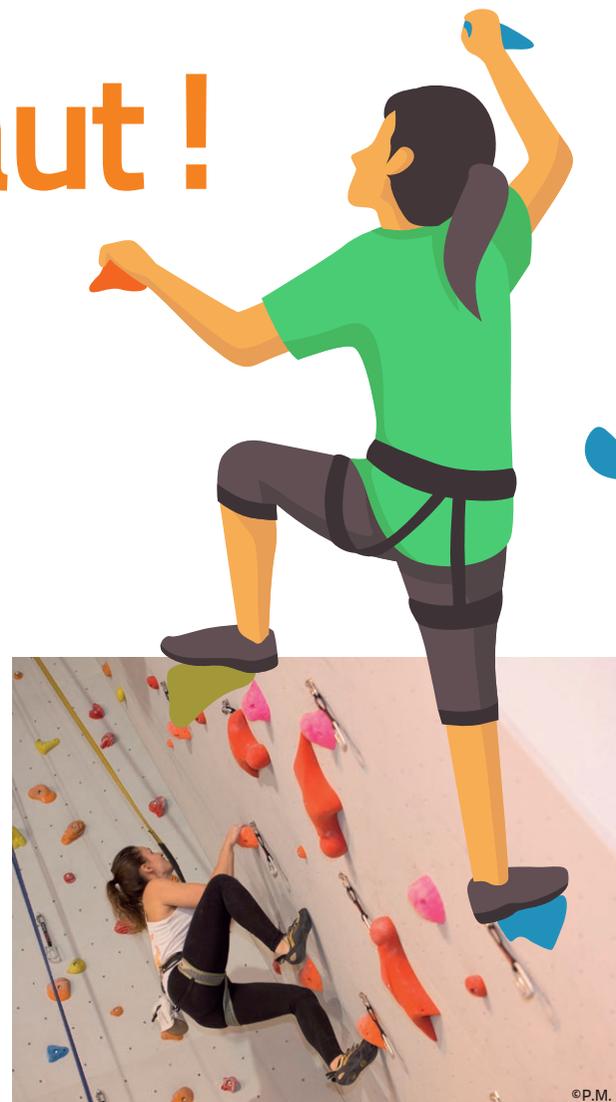
L'esprit de la grimpe

Fort de 200 adhérents, le club d'escalade rueillois associe la rigueur de l'expérience à la chaleur de la convivialité. Accueillant les enfants à partir de 7 ans et les adultes sans limite d'âge, valides et handicapés, du débutant au confirmé, il propose dix créneaux et un cours compétition, assurés par deux moniteurs brevetés d'État, Stéphane Amato et Franck Answer. Rare dans la discipline, cet

encadrement professionnel constitue un gage de qualité de sécurité. Outre les apprentissages techniques et les entraînements en salle, Bloc Indoor 92 organise des sorties de pleine nature, à l'assaut des plus belles falaises du pays (Fontainebleau, Le Saussois, les gorges du Verdon...), ainsi que des compétitions (dont le Bloc Indoor Contest), de plus en plus prisées dans ce sport qui fera son entrée aux Jeux olympiques à Tokyo, en 2020. Si aucun prérequis n'est exigé, l'escalade permet d'acquérir, à son rythme, force, souplesse, équilibre et endurance. « C'est une pratique à part, dans laquelle se mêlent toutes les générations, complète François Pasquet. Nous partageons volontiers nos compétences, dans un climat familial et détendu : il y aura toujours quelqu'un pour vous aider ! » De quoi progresser en toute confiance et améliorer sa forme physique dans le respect mutuel et la bonne humeur.

Un bond qualitatif

Jusqu'à présent localisé aux gymnases des Buissonnets et Ladoumègue, le club a quitté ses installations des Mazurières pour élire domicile au Vert-Bois, tout récemment équipé d'une magnifique structure artificielle d'escalade. « Lorsque le maire a décidé d'acquérir le centre, nous lui avons suggéré ce projet, indique le président de Bloc Indoor, également responsable du parc d'acrobranche du Vert-Bois. Grâce à son engagement à nos côtés, nous disposons aujourd'hui de conditions de pratique optimales ! » Beaucoup plus haut que son prédécesseur (12 m) et doté des dernières technologies, le nouveau mur d'escalade dispose en effet d'une quarantaine de voies aux prises et profils (vertical et dévers) variés, afin de répondre à toutes les attentes. Il possède aussi, pour les plus aguerris, une voie de vitesse, la deuxième construite en Île-de-France ! Ainsi, toutes les composantes du format olympique (bloc, difficulté, vitesse) pourront être pratiquées à Rueil, en loisirs comme en compétition. « Quels que soient son niveau et ses ambitions, chacun pourra se faire plaisir », résume François Pasquet. Lors de la cérémonie d'inauguration, en présence du maire, de son adjoint à la Politique sportive, Olivier Godon, et du vice-président de la Fédération française de la



Une impressionnante démonstration !

montagne et de l'escalade, Rémy Moutardier, trois piliers de Bloc Indoor (Alexia, François et Mathieu) ont effectué de spectaculaires démonstrations, illustrant la diversité d'une discipline qui gagne à être connue. « Dans le sillage des récents travaux entrepris par la Ville au centre du Vert-Bois, cette nouvelle activité contribue à son tour à la valorisation de ce site remarquable, à la disposition des Rueillois », conclut l'adjoint au maire à la Politique sportive. À vos baudriers !

Une avalanche de podiums !

Bravo aux grimpeurs de Bloc Indoor 92, qui ont brillé lors de la compétition départementale de bloc des Hauts-de-Seine qui s'est déroulée à La Défense le dimanche 10 décembre :

- Lucie Vidalenc : 2^e en catégorie benjamine
- Chloé Tesson : 3^e en catégorie cadette
- Alexia Quesne : 3^e en catégorie senior femme
- François Pasquet : 3^e ex aequo en catégorie senior homme

Bloc Indoor 92

Centre sportif du Vert-Bois :
côte de la Jonchère
Tarifs : 217€ (mineurs) et 227€ (adultes)
+ 50€ pour l'option compétition
Contact : blocindoor92@gmail.com
Site : blocindoor.fr

Cette rubrique révèle les secrets de l'histoire des lieux, des rues, des bâtiments... de Rueil. Ces « anciennes actualités », vivantes, insolites et anecdotiques, nous remémorent le riche passé de notre ville.

Rubrique réalisée avec le précieux concours des membres de la société historique de Rueil-Malmaison (S.H.R.M.), présidée par Didier Ducros - Tél. : 01 47 32 57 38

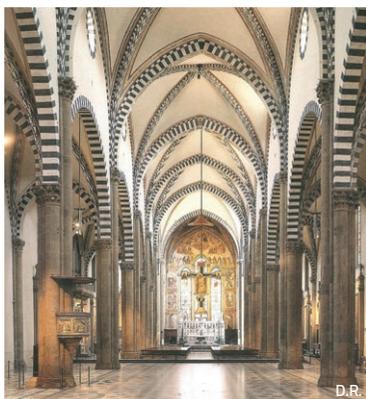
Histoire d'orgue

Alors que l'orgue de l'église Saint-Pierre Saint-Paul, tout juste restauré, s'apprête à être inauguré (*lire page 23*), la société historique de Rueil-Malmaison vous convie à un voyage dans le temps, aux origines de ce joyau du patrimoine rueillois.

Classé monument historique en 2013, objet des soins attentifs de la société Robert frères pendant dix-huit mois, l'orgue de Rueil nous revient dans toute son authentique splendeur. Indissociable du cachet de l'église Saint-Pierre Saint-Paul, il n'a pourtant pas été le premier instrument à y accompagner les offices.

Grandeur et décadence

De fait, le cardinal de Richelieu, illustre propriétaire du château du Val de Rueil, avait offert à l'église paroissiale – à la construction de laquelle il avait contribué – un orgue dû à l'estimé facteur Guillaume Lesellier, décédé avant d'avoir achevé son œuvre. Jugé « inutile » à la Révolution, il fit les frais de la campagne de vente de l'an VI (1797) au profit de la République. Selon le jugement peu amène consigné le 11 brumaire par Louis-Michel Jeulain, commissaire de l'administration centrale de Seine-et-Oise, « *le son des écus sera plus agréable au gouvernement que celui, lugubre, que poussent ordinairement les tuyaux d'une orgue, surtout lorsqu'elle est mauvaise* ». L'instrument allait être adjugé au citoyen Delcamp, chaudronnier à Saint-Germain-en-Laye. En 1837, la fabrique de Saint-Pierre Saint-Paul dote l'église d'un nouvel orgue de dix jeux.



La basilique Santa Maria Novella de Florence d'où provient le buffet de l'orgue de Rueil.

Un cadeau impérial

Très attaché à Rueil où reposaient sa mère, la reine Hortense, et son auguste grand-mère, Joséphine Bonaparte, Napoléon III entreprit d'embellir la commune. Il apporta une attention particulière à l'église, alors vétuste, chargeant notamment son architecte fétiche, Eugène Lacroix, d'en assurer la complète restauration. À cette occasion, l'orgue fut démonté. Deux ans d'efforts furent nécessaires pour que ce « Saint-Denis impérial »⁽¹⁾ pût de nouveau accueillir le culte (26 avril 1857). En 1858, le maire et la fabrique tentèrent sans succès d'obtenir la réinstallation de l'orgue sur une nouvelle tribune. Mais, une fois



L'orgue de Rueil lors du concert en faveur de la souscription publique pour sa restauration, le 12 avril 2015.

de plus, l'empereur allait manifester sa prodigalité envers l'église de Rueil : en 1863, il fit l'acquisition d'un majestueux buffet d'orgue, à la faveur de la remise en état de la basilique de Santa Maria Novella de Florence (1859). Datant probablement de la fin du XV^e siècle, ce somptueux témoin de la Renaissance, ouvrage de bois sculpté et doré, décoré d'écussons, de cornes d'abondance, de guirlandes et de fleurs de tournesol, est attribué au sculpteur Baccio d'Agnolo⁽²⁾. Un tel écrin (classé monument historique en 1970) exigeait qu'y prit place un instrument digne de la magnificence du Second Empire, dont la commande fut effectuée auprès de l'un des facteurs d'orgue les plus prisés de l'époque, Aristide Cavaillé-Coll. « *Dans un buffet précieux par son ancienneté et par une heureuse ornementation, M. A. Cavaillé a placé un instrument digne de servir de modèle dans l'art que lui-même cultive. L'orgue de Rueil, grâce à sa construction solide, à la sonorité puissante et variée rappellera longtemps aux fidèles la pieuse munificence de l'Empereur. Sa majesté ne pouvait pas mieux honorer un artiste en l'appelant à laisser un monument de son talent dans une église qui renferme de si précieux souvenirs* », indiquent Ambroise Thomas, de l'Institut, Louis James Alfred Lefébure-Wely, organiste de Saint-Sulpice, et Jules Antoine Lissajous, physicien, dans leur rapport à « Son Excellence Monsieur le ministre de la Maison de l'Empereur », le 13 avril 1864 (AN, F21/1451).

150 années de service

L'instrument fut solennellement béni et inauguré le dimanche 10 avril 1864, en

présence de l'évêque de Versailles, du maréchal Vaillant, représentant l'empereur, du préfet, le comte de Saint-Marsault, et du maire de Rueil, Adrien Cramail. Un journaliste écrivit que Louis James Alfred Lefébure-Wely, « *promenant ses doigts habiles sur le clavier de l'instrument, en tira, tour à tour, de fortes et suaves harmonies et charma les oreilles d'une assistance nombreuse et recueillie* ».

Mises à part quelques interventions de routine de Cavaillé-Coll dans les décennies qui suivirent et l'électrification de la soufflerie en 1954, l'orgue n'a pas subi de modification majeure depuis lors. Préservé des dénaturations qui ont affecté tant de ses homologues et restauré avec professionnalisme, il offrira aux Rueillois, pendant des décennies encore, la pureté de ses sonorités originelles.

(1) Voir Jean-Marc Baffart, « L'orgue de l'église paroissiale de Rueil-Malmaison », Bulletin de la société historique de Rueil-Malmaison, n°37, décembre 2012, note 1, p. 56

(2) Au sommet de la porte intérieure, placée sous la tribune, figure l'inscription suivante : « Ouvrage du sculpteur florentin Baccio d'Agnolo exécuté à la fin du XV^e siècle pour l'église Sainte Marie Nouvelle de Florence. Acquis en MDCCCLXIII et donné à l'église de Rueil par Napoléon III. » De son côté, la tribune d'origine de l'orgue (Cantoria) devait rejoindre les collections du musée de South Kensington (Londres), rebaptisé Victoria and Albert Museum au début du XX^e siècle.

Source principale :

Jean-Marc Baffart, « L'orgue de l'église paroissiale de Rueil-Malmaison », Bulletin de la société historique de Rueil-Malmaison, n°37, décembre 2012.

> Philippe Gras,

piqué... d'abeilles !

Légèrement ambré, avec un petit goût mentholé, le miel de fleurs produit cette année par le rucher de Philippe Gras et des employés municipaux de Rueil a non seulement séduit les visiteurs du dernier Salon du terroir de Rueil (*lire Rueil Infos de novembre, page 23*), mais surtout le jury de deux concours, celui des miels d'Île-de-France, décerné le 25 novembre par la Société centrale d'apiculture, et celui des miels de la métropole du Grand Paris, remis le 2 décembre au cours du Salon du terroir. Dans les deux cas, «l'abeilleur»,

comme il aime à se définir, est reparti avec l'or. «*Pour moi et pour mes deux autres partenaires, Fabienne Ortola et Antonio Dias, cela a été une immense surprise !*», précise celui qui, avant d'élever des abeilles, fut pendant 33 ans conservateur des cimetières de Rueil. *Nous nous sommes lancés dans l'aventure de l'apiculture il y a six ans. L'an dernier, nous n'avions produit que 40 kilos de miel contre 150 kilos cette année, avec onze ruches actives !* » C'est à la lisière du bois de Saint-Cucufa que notre amoureux de la nature, pêcheur de truites sauvages à ses heures

perdues, a installé ses ruches. «*Aujourd'hui, j'en possède six, Fabienne, deux, et Antonio, cinq*, explique-t-il. *Nous avons aussi six ruchettes dont nous espérons qu'elles donneront de nouvelles colonies. C'est une passion qui nous réunit, l'envie de voir ces insectes grandir, les protéger pour qu'ils continuent à jouer leur rôle essentiel pour l'environnement.* » Et Philippe Gras aime vraiment ses abeilles. La preuve : malgré son allergie, il accepte de se faire piquer régulièrement. C'est souvent à ce prix-là qu'on peut vivre pleinement sa passion !



> Pierre Loup,

l'idole des étudiants

des prêts qu'il crée non seulement un nouveau projet professionnel, mais surtout une entreprise écosolidaire qui a de l'avenir ! «*Edukys est en effet une plateforme de crowdlending, autrement dit de financement participatif, qui permet à des étudiants, peu ou pas solvables, de faire financer leurs études par des particuliers qui adhèrent à leurs projets*, raconte le Rueillois. *Une fois la collecte finie, l'étudiant reçoit son financement, puis rembourse progressivement sur la base d'un échéancier qui s'adapte à sa situation.* » À ce jour, Edukys a accordé douze prêts. L'objectif à terme est de permettre aux prêteurs de diversifier leur investissement en soutenant des groupes d'étudiants. Cette plateforme de l'économie écosolidaire a été lauréate du prix Fintech, décerné par la C.C.I. des Hauts-de-Seine en novembre dernier. «*Une fierté et l'opportunité*

d'être encore plus visible sur notre marché, souligne celui qui apprécie pleinement de pouvoir aider des jeunes à concrétiser leurs ambitions. *Nous avons également obtenu le prix Rotary coup de cœur du créateur d'entreprise de Rueil en juin 2017. La Ville nous soutient donc à travers ses différentes initiatives en faveur de la création d'entreprise. C'est important.* » Prochaine étape : ouvrir Edukys à des prêteurs institutionnels.

Si, vous aussi, vous souhaitez financer un beau projet, rendez-vous sur *edukys.com

Regardez la vidéo sur
villederueil.fr

Riche d'un parcours de douze ans dans le domaine de la finance, notamment en audit, capital-risque et développement de start-up, Pierre Loup décide en 2015 de se lancer dans l'aventure entrepreneuriale. C'est en observant des étudiants peinant à trouver

Mariages



Élodie de VANSAY de BLAVOUS
et Brice PICARDAT



David POULAIN
et Marine SARRAZIN



Céline MEILLON
et Florian PARAIN



Pauline RIGAUD
et Laurent BLANCHARD



Maud FOURNÈS
et Pierre-Henry LANGLOIS



Tamara GOMES
et Carlos NOSOLINI DOS REIS



Fanny DA SILVA
et Enrik SCHMIDT



Sophie DESLOGES
et Frédéric GOURD



Magali GUIGON
et Mathieu BROVELLI



Valérie JOSSERON
et Yohan GRIGNON

Naissances



Victoria GRANDPIERRE
née le 21 avril 2017

- 15 octobre > Adrien BARTOLI
- 16 octobre > Erin CHAUVIN, Naïm EL KALDAOUI, Rose CAPELLE DELAVILLE
- 17 octobre > Adam BENZID, Ayoub ADJADJ, Clara HEUDEBERT
- 19 octobre > Nolan GOBERT
- 21 octobre > Charlotte TURPIN, Isaac NGON A KESSENG, Jules GACHELIN TOULIER, Mélina FERRON
- 22 octobre > Arsène SOULEZ CIVARIO
- 23 octobre > Baya IMOULA, Elif KAMATA POLAT, Mathieu FIANT, Noé CALLENS
- 24 octobre > Hania BOUHADJEB, Jayne BERTY, Maxime JOSSE
- 25 octobre > Adam EL BESSAT, Sirine MADANI
- 26 octobre > Evan GRALL, Ines KROUCHI
- 27 octobre > Mellina DJERDOUBI
- 28 octobre > Tom DELAHAYE
- 29 octobre > Adèle CONTASSOT, Auguste NIDERKORN, Quentin ANES
- 30 octobre > June NOUHANT, Malaya NGUYEN FLANDRINA, Rayan MADANI
- 31 octobre > Ema MPINDI, Margaux FOURIER
- 1^{er} novembre > Sakina MALIK, Thaïs CLÉMENT
- 2 novembre > Héra CHEVILLARD, Léna GEORGELIN
- 3 novembre > Anaëlle RICHARDSON
- 4 novembre > Apolline GRISOLET, Mathilde BAUMANN
- 5 novembre > Raphaël OGRET MEN
- 6 novembre > Maryam HAHIOUI
- 7 novembre > Simon GUILLEMIN
- 8 novembre > Axel RASOAMANANALINTSALAMA, Louise GRENET
- 10 novembre > Gabriel LAVEAU
- 12 novembre > Julian BERTHONNET
- 13 novembre > Théa FOULON APPIOLO, Zaïm ALIFAKIH
- 14 novembre > Lea SKRONIECKI
- 15 novembre > Abbassia FEKIH, Eden GUILLEMETTE, Hugo POLOMBO, Lucas SOUDRIE, Riad FARRAT

Décès

- 1^{er} octobre > Jean LETONDEUR, Gabrielle TOUPENSE veuve FLEURY, Marie-Rose JOURDAN veuve BOUTAUD
- 2 octobre > Pedro BALAGUER BAUZA
- 3 octobre > Gilbert ROULLEAU
- 4 octobre > Ignacio ABAROA BILBAO
- 5 octobre > Lucienne LE BERRE, Bernard BRUNET
- 6 octobre > Camille JOUET
- 7 octobre > Gilbert KERN, Yvonne SAINTE CLUQUE veuve FOUQUES
- 9 octobre > Geneviève GUIRARD épouse BERGIER
- 10 octobre > Homère DÉMÉTRIADÈS
- 11 octobre > Lucien BÉNICHOU, Nicole FOURRIÈRE, Josette VANNEAU
- 12 octobre > Anita ARNAUT veuve PAVAUT
- 13 octobre > Christine SUCHET veuve DESAIX, Germaine JÉGU veuve GANNE, André AUTRUSSON
- 14 octobre > Henriette LORIOT, Micheline PANNETIER veuve TRASSARD
- 19 octobre > Bertrande SPITZ épouse PORTES
- 20 octobre > Fadla GHABRID épouse BOUCHAMA
- 21 octobre > Rémy SADOWSKI, Monique BATCAVE, Marie SINÈGRE veuve BRICOUT
- 22 octobre > Georges PENLOU, Gilbert TRÉMAUVILLE, Olivier GOSSEAU
- 23 octobre > Robert PAILLON
- 24 octobre > Christiane ROMBI veuve ROYER, Stéphane GUYONNET
- 25 octobre > Mohamed BERRAHIL, Marie-Adeline LACROIX veuve PEYRILLER
- 27 octobre > Josiane APPARU épouse PERNOT, Marc LAFAGE
- 28 octobre > Irma TERRONI, Pierre MICHEL
- 29 octobre > Anna MOISSET, Yvonne RICHARD, Monique LOUARÉ



Hommage

Plusieurs habitants des Godardes se souviendront de Simone Polacco (née Pichou), laborantine et infirmière qui a longtemps exercé dans le quartier. Rueilloise depuis 1964, elle s'est éteinte début novembre à la veille de ses 102 ans à Courbevoie, dans la maison de retraite où elle venait de s'installer. Elle repose désormais à Valojoux, son petit village du Périgord.

Pour toute réclamation, contactez le service de l'État civil au 01 47 32 66 40.